

How the immigration issue can influence Catholic voters?

Author: Jean Gustave Miracle

Persistent link: <http://hdl.handle.net/2345/bc-ir:105019>

This work is posted on [eScholarship@BC](#),
Boston College University Libraries.

Boston College Electronic Thesis or Dissertation, 2014

Copyright is held by the author, with all rights reserved, unless otherwise noted.

BOSTON COLLEGE

HOW THE IMMIGRATION ISSUE CAN INFLUENCE CATHOLIC VOTERS?

A THESIS SUBMITTED TO
THE SCHOOL OF THEOLOGY AND MINISTRY
IN CANDIDACY FOR THE DEGREE OF
LICENCIATE IN SACRED THEOLOGY

BY
JEAN GUSTAVE MIRACLE

DIRECTOR: **JAMES T. BRETZKE, S.J.**
SECOND READER: **ANDREA VICINI, S.J.**

BOSTON, MASSACHUSSETTS
APRIL 2014

Copyright © 2014 by Jean Gustave Miracle
All rights reserved

ABSTRACT**HOW THE IMMIGRATION ISSUE CAN INFLUENCE CATHOLIC VOTERS?**

In elections, Catholic voters are influenced by solidarity of remembrance. As members of the pilgrim Church, their most frequent religious practice is the Eucharist, whose center and culmination respectively are consecration and anamnesis. Taking account that in human persons, action builds character on the one hand, and in the Catholic faithful's conscience a remembrance of their pilgrim identity is continually produced on the other, we can conclude that the public participation of the Catholic faithful to political life is primarily and necessarily shaped by solidarity with those who are experiencing an effective reality of migration.

Au moment de voter, les électeurs catholiques sont influencés par la solidarité de la mémoire. En effet, en tant que membre de l'Eglise pèlerine, leur pratique cultuelle la plus fréquente est l'eucharistie, dont le centre et le point culminant sont respectivement la consecration et l'anamnèse. Sachant que nos actes forment notre caractère d'une part, et qu'en la conscience du fidèle catholique se produit continuellement un rappel de son identité de pèlerin d'autre part, il est plausible de conclure que leur participation publique à la vie politique est façonnée au prime abord et de manière nécessaire par une solidarité avec tous ceux qui expérimentent une réalité effective de migration.

COMMENT LE DOSSIER DE L'IMMIGRATION
PEUT-IL INFLUENCER
LES ELECTEURS CATHOLIQUES ?

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION :	HOSPITALITÉ ET SOLIDARITÉ COMME DEVOIRS À L'ENDROIT DU MIGRANT OU VERS DES POLITIQUES MIGRATOIRES JUSTES ET COMPRÉHENSIVES.....	1
Chapitre PREMIER	VALEURS MORALES ET DOSSIERS SUR LE GRIL DU PRINCIPE TOLERANCE	16
	1.1 <i>Le tournant de la vision politique globale à la considération des dossiers.....</i>	23
	1.2 <i>Le paradigme des Dossiers et ses faiblesses.....</i>	27
	1.3 <i>Le Principe de tolérance comme boussole morale.....</i>	29
DEUXIÈME	L'ENSEIGNEMENT SOCIAL CATHOLIQUE COMME UN TOUT....	34
	2.1 <i>La Politique comme recherche du bien commun.....</i>	39
	2.2 <i>La Pratique des jugements de prudence.....</i>	41
	2.3 <i>Rôle et Influence de la conscience bien informée.....</i>	45
TROISIÈME	LES CONSTANTES DE L'ELECTORAT CATHOLIQUE.....	55
	3.1 <i>A propos des fidèles catholiques.....</i>	56
	3.2 <i>L'Eucharistie comme pratique rituelle régulière.....</i>	58
	3.3 <i>Anamnèse et comportements corrélatifs.....</i>	59
QUATRIÈME	DE L'ANAMNÈSE A LA SOLIDARITÉ.....	61
	4.1 <i>Eschatologie, migration et salut.....</i>	62
	4.2 <i>Migration et Identité chrétienne.....</i>	65
	4.3 <i>Eucharistie et conscience.....</i>	68
	4.4 <i>Anamnèse et jugements de prudence.....</i>	70
	4.5 <i>Solidarité, migration et tolérance.....</i>	72
CONCLUSION :	...PARCE QUE VOUS ÉTIEZ ÉTRANGERS EN TERRE D'EGYPTE (Lv 19: 34).....	78
BIBLIOGRAPHIE.....		83

SIGLES ET ABREVIATIONS

1 Co	<i>Première Lettre de Saint Paul aux Corinthiens</i>
1 R	<i>Premier Livre des Rois</i>
1 Th	<i>Première Lettre de Saint Paul aux Thessaloniens</i>
CEC	<i>Catéchisme de l'Église Catholique</i>
CIC	<i>Corpus iuris canonici</i>
DH	<i>Dignitatis Humanae</i>
EJA	<i>Economic Justice for All</i>
EV	<i>Evangelium Vitae</i>
FCFC	<i>Forming Consciences for Faithful Citizenship</i>
Gn	<i>Livre de la Genèse</i>
He	<i>Lettre aux Hébreux</i>
IMF	<i>International Monetary Fund</i>
Lc	<i>Évangile selon Saint Luc</i>
LG	<i>Lumen Gentium</i>
Mc	<i>Évangile selon Saint Marc</i>
Mt	<i>Évangile selon Saint Mathieu</i>
Os	<i>Livre du Prophète Osée</i>
PO	<i>Presbyterorum Ordinis</i>
Rm	<i>Lettre de Saint Paul aux Romains</i>
SC	<i>Sacrosanctum Concilium</i>
ST	<i>Summa Theologiae</i>

INTRODUCTION :
HOSPITALITÉ ET SOLIDARITÉ COMME DEVOIRS
À L'ENDROIT DES MIGRANTS
OU VERS DES POLITIQUES MIGRATOIRES JUSTES ET COMPRÉHENSIVES.

Il faut, par des mesures promptes et efficaces, venir en aide aux hommes des classes inférieures, attendu qu'ils sont pour la plupart dans une situation d'infortune et de misère imméritées.

—Léon XIII, *Rerum Novarum*.

L'immigration, en plus d'être avec la relance économique et les impôts un des dossiers capitaux qui décrit la bataille politique de nos jours, est devenue l'un des phénomènes-clé qui définit la nature de la globalisation dans le monde du XXI^e siècle.¹ En effet, le nombre de personnes ayant immigrées dans les pays industrialisés au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle avoisine la totalité de la population du Brésil,² la cinquième mondiale. C'est un sujet qui influence le comportement des citoyens dans plusieurs domaines³ notamment en celui des élections. L'Église, pour sa part, participe à l'enrichissement du débat sur l'immigration en proposant des comportements à l'endroit des personnes en situation effective de migration. En effet, l'hospitalité et la solidarité sont présentées par l'Église comme des devoirs à l'endroit des

¹ International Monetary Fund, "Globalization: Threats or Opportunity," (IMF Publications: April 12, 2000), under "About the IMF," disponible à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/np/exr/ib/2000/041200to.htm> (consulté le 18 juillet 2013).

² Daniel G. Groody, "Crossing the Divide: Foundation of a Theology of Migration and Refugees," in *And You Welcomed Me: Migration and Catholic Social Teaching*, ed. Donald Kerwin and Jill Marie Gerschutz (Lanham: Lexington Books, 2009), 1.

³ Sam Roberts, "Census Benchmark for White Americans: More Deaths Than Births," *New York Times* (June 13, 2013), under "U.S.," disponible à l'adresse suivante : http://www.nytimes.com/2013/06/13/us/census-benchmark-for-white-americans-more-deaths-than-births.html?_r=0 (consulté le 1er août 2013).

migrants et des réfugiés. Dans son dernier “Message pour la Journée mondiale des Migrants et des Réfugiés,” Benoît XVI lance un appel à tous les chrétiens et à toutes les personnes de bonne volonté à pratiquer ces devoirs à l’égard de tous ceux qui se trouvent en situation effective de migration. En effet, on peut y lire : “la solidarité humaine, qui est un bénéfice pour tous, impose aussi un devoir.”⁴

Dans de précédents documents⁵ du Magistère qui traitent de questions sociales, en plus de faire état d’une tendance à cultiver une forme de sympathie à l’endroit des migrants et réfugiés, les trois thèmes de devoir, d’hospitalité et de solidarité reviennent constamment et s’installent comme des concepts-clé dans toute compréhension de l’approche ecclésiale du phénomène migratoire⁶. Voilà pourquoi il est essentiel que l’on s’attelle à comprendre, dès le départ, ce à quoi ces concepts engagent pour mieux comprendre, plus tard, en quel sens un engagement pour leur application concrète puisse être rendue effective et possible. Si dans l’Antiquité, les Grecs comprenaient l’hospitalité comme un droit divin, cette première proposition du Magistère⁷ est

⁴ Benedict XVI, *Message For The World Day Of Migrants And Refugees 2013: Migrations: pilgrimage of faith and hope* (Vatican: Libreria Editrice Vaticana, October 12, 2012), §5, disponible à l’adresse suivante : http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/messages/migration/documents/hf_ben-xvi_mes_20121012_world-migrants-day_en.html (consulté le 31 juillet 2013).

⁵ Benedict XVI, *Encyclical Letter on Integral Human Development in Charity and Truth: Caritas in Veritate* (June 29, 2009), 43, disponible à l’adresse suivante : http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/encyclicals/documents/hf_ben-xvi_enc_20090629_caritas-in-veritate_en.html (consulté le 31 juillet 2013). Paul VI, *Encyclical Letter on the Development of Peoples: Populorum Progressio* (March 26, 1967), 17, §2, disponible à l’adresse suivante : http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/encyclicals/documents/hf_p-vi_enc_26031967_populorum_en.html (consulté le 31 juillet 2013).

⁶ Six documents du Magistère présentent des éléments précis en faveur de la solidarité avec toute personne en situation effective de migration. Ce sont : *Exsul Familia* de Pie XII, *Rerum Novarum* de Léon XIII, *Pacem in Terris* de Jean XXIII, *Sollicitudo Rei Socialis* de Jean Paul II, le *Message pour la Journée Mondiale des Migrants* de 1995 de Jean Paul II et *Ecclesia in America* de Jean Paul II.

⁷ CEC, #1971.

définie comme la pratique ou l'acte suivant lequel un hôte s'attelle à recevoir des invités, visiteurs et étrangers d'une manière accueillante, c'est-à-dire en incluant des éléments de divertissement ou de protection. Dans la Tradition Chrétienne, hospitalité a toujours rimé avec reconnaissance en ce sens que le fait de recevoir quelqu'un est considéré comme étant une manière de reconnaître l'autre comme son égal.⁸ Elle a également été utilisée comme remède à la stratification sociale. Les chrétiens qui la pratiquent sauvent ceux qu'ils accueillent de l'invisibilité dans laquelle l'abandon social les avait enfoui.⁹

Ceux qui sont hospitaliers font montre également qu'ils ont une vision du monde où la transformation des relations est possible.¹⁰ Tiré du latin "hospes" qui signifie "hôte," "invité" ou "étranger," le terme "hospitalité" est aussi formé à partir de "hostis" qui signifie "étranger" ou "ennemi." C'est de ce mot dont "hostile" tire son origine. Si plus tard, l'histoire montrera que, très souvent, au lieu de trouver l'hospitalité, les immigrants font face à beaucoup d'hostilité, déjà, l'investigation étymologique annonce une juxtaposition des deux réalités qui, pourtant, se rejettent mutuellement. Ce qui donne raison aux Anciens, notamment à Héraclite, qui croyaient que *toute chose s'explique par son contraire*.¹¹ En plus d'être une plaisante pratique, l'hospitalité est un puissant outil de résistance en faveur de tous ceux qui subissent déshonneur et dédain dans

⁸ Christine Pohl, *Making Room: Recovering Hospitality as a Christian Tradition* (Grand Rapids: Wm. B. Eerdmans, 1999), 63.

⁹ Ibid., 64.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Héraclite, *Fragments*, #45.

la société¹². Qu'en est-il de la solidarité ? Si dans le cadre juridique, on parle de solidarité chaque fois que plusieurs personnes ont une obligation en commun, elle caractérise, d'une manière générale, des personnes qui choisissent ou ressentent une moralité d'assister une autre personne et réciproquement.

La Tradition morale catholique la présente comme une exigence de fraternité humaine et chrétienne.¹³ Elle se manifeste dans la répartition des biens, la rémunération du travail, l'effort en faveur d'un ordre social plus juste où les tensions seront résolues par la négociation.¹⁴ En tant qu'exigence morale de laquelle dépend la paix en grande partie, elle prend plusieurs formes : solidarité entre les pauvres, les riches et les pauvres, les employés et les employeurs, les nations, et les peuples.¹⁵ En somme, l'évangélisation, en tant que dispensation des biens spirituels de la foi débouchant nécessairement sur le développement des biens temporels, est comprise comme la plus haute forme de solidarité. Si pour la sociologie, la notion de solidarité sociale peut se comprendre en tant que lien moral entre individus d'un groupe ou d'une communauté,¹⁶ elle va plus loin pour affirmer que pour qu'une société existe, il faut que ses membres éprouvent de la solidarité les uns envers les autres. Ainsi, appliquée au dossier de l'immigration, la solidarité implique la promotion de la justice en obtenant des législateurs un changement systémique d'une

¹² Bernard Connaughton, *Catholic Worker* (June/July 1999), 2. Cité par Christine Pohl, *Making Room*, 61.

¹³ *CEC* #1939.

¹⁴ *Ibid.*, #1940.

¹⁵ *Ibid.*, #1941.

¹⁶ Émile Durkheim, *De la Division du Travail Social* (Public Domain Books: Kindle Edition, 2011), locations 1026-27.

part; et la dénonciation de l'injustice en défendant les droits humains fondamentaux des migrants. Ce qu'il faut retenir de ces approches sociologiques, c'est que la solidarité que prêche l'Église est nécessaire pour la survie collective, et qu'elle comporte enfin une dimension morale. Ceci nous amène à la nouveauté dans l'approche ecclésiale à savoir considérer l'hospitalité et la solidarité comme des "devoirs."

Dans sa forme la plus simple, une obligation est donc une action qui est moralement nécessaire. Elles peuvent donc être considérées comme des actions que l'on est tenu de faire, peu importe ce que les circonstances de ces actions puissent être. Toutefois, tout dépend de la phraséologie à travers laquelle il a été exprimé, on distingue deux types de devoirs dans la pensée morale catholique : négatif (*semper et pro semper*) et positif (*semper et non pro semper*). Le premier fait référence à toute norme ou règle à laquelle on est tenue dans tous les cas sans exception et dans toutes les circonstances ; dans la théologie morale, on est tenu, dans tous les cas et dans toutes les circonstances, aux préceptes négatifs tels que : les interdits ou les prohibitions. Par exemple : *tu ne tueras point* est *semper et pro semper*. Par contre, les préceptes positifs, tels que : *aide le pauvre* est un devoir auquel on est *semper* (toujours) tenu, mais pas de manière *pro semper*, c'est-à-dire pas dans tous les cas, en ce sens qu'il existe des circonstances dans lesquelles quelqu'un peut ne pas être en mesure de s'engager dans l'application directe d'aider le pauvre soit parce qu'il mange, dort ou se recrée. Cet appel à la solidarité, tel qu'il a été lancé par le Magistère, peut être, à juste titre, considéré comme un précepte positif au vu de sa formulation à l'affirmative. En tant que tel, il devient *semper et non pro semper* en ce sens qu'il faut reconnaître l'existence de certaines circonstances où une personne puisse être incapable de

s'engager dans son application directe.¹⁷ En somme, nous retenons que l'hospitalité et la solidarité sont des devoirs positifs et que tous sont toujours tenus de les appliquer quand la situation l'indique. En d'autres termes, on est tenu de toujours accueillir celui qui se trouve être en situation effective de migration. Même si elles peuvent ne pas être au sommet de l'action publique du croyant, l'hospitalité et la solidarité doivent prendre des formes concrètes dans la vie publique. Qu'en est-il de leur application concrète ? Les devoirs d'hospitalité et de solidarité prennent forme de politiques migratoires plus justes et compréhensives.¹⁸ Pour rendre les devoirs d'hospitalité et de solidarité concrets, l'Église préconise l'action politique et l'application de la vertu de justice. Comment peut-on les aborder ?

Le souci de justice est commun à tous et à toutes les sociétés. Elle émane plus aisément d'une société hiérarchisée¹⁹ en même temps qu'elle est la "reine de toute vertu."²⁰ Par ailleurs, elle coïncide strictement avec l'équité.²¹ Enfin, elle est la vocation naturelle de l'homme.²² Être juste, c'est rendre à chacun ce qui lui est dû. En d'autres termes, la justice est le principe moral

¹⁷ James Bretzke, *Consecrated Phrases: A Latin Theological Dictionary*, 3rd Ed. (Collegeville: Liturgical Press, 2013), 129-30.

¹⁸ United States Conference of Catholic Bishops and Conferencia del Episcopado Mexicano, *Strangers No Longer: Together On The Journey Of Hope* (USCCB: January 22, 2003), #12, disponible à l'adresse suivante :<http://www.usccb.org/issues-and-action/human-life-and-dignity/immigration/strangers-no-longer-together-on-the-journey-of-hope.cfm> (consulté le 9 février 2014).

¹⁹ Cicéron, *De Natura Deorum*, III, 15.

²⁰ Cicéron, *De Officiis*, III, 6.

²¹ Cicéron, *Rhetorica ad Herennium*, III, 2.

²² Cicéron, *De Legibus*, I, 10, 28.

suisant lequel toute action doit être sanctionnée ou récompensée selon le mérite en vertu de la morale, du droit et des autres sources prescriptives du comportement. Dans cette vision légaliste de la justice où s'entrecroisent sans s'opposer droit naturel et droit positif, le second concrétise et fixe les règles tout en gardant le premier comme idéal et objectif. À l'instar de la théologie, la compréhension catholique du concept de justice a évolué passant d'une préoccupation de salut personnel au moyen de la justification par la foi à la quête de justice sociale. La pratique de la justice est fondamentale pour l'apaisement social. Aujourd'hui, l'enseignement catholique sur la justice est très lié au concept de "justice sociale" qui prévaut une société juste dont les objectifs s'apparentent à l'égalité de bien-être et la disponibilité des ressources de base. Lorsque l'on considère la notion de justice,²³ il est important de faire la distinction entre quatre types de justice²⁴ : *la justice commutative* qui se réfère à ce qui est dû entre individus, *la justice contributive* qui se réfère à ce que les individus doivent à la société pour le bien commun, *la justice légale* qui se réfère aux droits et responsabilités des citoyens d'obéir et de respecter les droits de tous et les lois conçues pour protéger la paix et l'ordre social et enfin, *la justice distributive* qui se réfère à ce que la société doit à chacun de ses membres à savoir la juste répartition des ressources.

²³ CEC, #1807.

²⁴ Conseil Pontifical Justice et Paix, *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise* (Rome: Libreria Editrice Vaticana, Avril 2004), #201-3, disponible à l'adresse suivante : http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/justpeace/documents/rc_pc_justpeace_doc_20060526_compendio-dott-soc_en.html (consulté le 11 mars 2014).

Dans le cas précis où des politiques migratoires doivent être abordées, il sera continuellement question de justice distributive qui, en tant que concept central dans la tradition morale catholique, est étroitement liée aux concepts de dignité humaine, de bien commun et des droits humains. Elle renvoie à ce que la société ou un groupe plus large doit à ses membres *en proportion* d'abord aux besoins, contribution et responsabilité de l'individu ; ensuite, aux ressources disponibles pour la société ; et enfin, à la société ou à la responsabilité de l'État pour le bien commun. Dans le contexte de l'immigration, la justice distributive exige que tous aient accès équitable à un environnement où les conditions nécessaires pour vivre une vie pleinement humaine soient garanties et respectées. Elle implique que la société a un devoir envers tout individu en détresse et que tous les individus partagent entre eux ce même devoir.

Cependant, l'existence d'un continuel conflit s'impose et fait appel au réalisme de l'action politique à savoir le droit de toute personne humaine à migrer d'une part et de celui de chaque nation à protéger ses frontières d'autre part. En ce sens, un système plus ordonné où les intérêts de chaque partie seront respectés et la réalité de la migration embrassée avec une attitude plus hospitalière²⁵ peut être considéré comme un élément de solution. Ce, en vue de promouvoir la construction d'un système migratoire plus juste et plus généreux.²⁶ Par ailleurs, Il existe également trois types de conséquences et de tensions que produit le phénomène migratoire. D'abord, au niveau de la famille, il y a un ballotement entre le désir de préserver son unité et la

²⁵ United States Conference of Catholic Bishops and Conferencia del Episcopado Mexicano, *Strangers No Longer :Together on the Journey of Hope*, #7.

²⁶ *Ibid.*, #12.

volonté de lui procurer une juste subsistance. Ensuite, ce sont les propriétaires terriens et les officiers d'immigration qui se trouvent au coeur d'un conflit moral profond qui est celui d'être à la croisée des chemins entre le respect qu'ils doivent au migrant en tant que personne humaine et leur souci de préserver le bien commun là où ils vivent. Enfin, les Institutions religieuses et caritatives qui se trouvent tiraillées entre la volonté de servir les migrants et celle de ne pas violer la loi.²⁷ Que peut-on en penser ? En contrepartie, une solution réaliste à ces tensions ne doit jamais mettre, de manière unilatérale, l'emphasis sur la perspective de *celui qui reçoit*. Cependant, un meilleur service sera rendu au migrant si sa situation initiale soit mieux comprise notamment les causes qui le force à laisser sa terre natale pour affronter les périls d'un voyage vers un hypothétique *Eldorado*. En somme, ce qui constitue, la majeure partie du temps, un blocage dans la pratique de l'hospitalité et de la solidarité de la part de *celui qui reçoit*, c'est l'ignorance et la méconnaissance de l'identité réelle de *celui qui vient*. Voilà pourquoi, très souvent, le migrant se voit aliéné en recevant tout un lot d'étiquettes politiques et sociales telles que : sans papiers, illégal, réfugié, migrant forcé et personne déplacée interne.²⁸ La disponibilité d'informations correctes par le biais des nouvelles technologies de l'information pourra aider, à coup sûr, à développer dans le monde une "culture de la rencontre."²⁹ La connaissance, ne

²⁷ Ibid., #4.

²⁸ Daniel C. Groody, "Crossing the Divide: Foundation of a Theology of Migration and Refugees," 3.

²⁹ Francis I, *Migrants and Refugees: Towards a Better World: Message For The World Day Of Migrants And Refugees 2014* (Vatican: Libreria Editrice Vaticana, August 5, 2013), §10, disponible à l'adresse suivante : http://www.vatican.va/holy_father/francesco/messages/migration/documents/papa-francesco_20130805_world-migrants-day_en.html (consulté le 3 octobre 2013).

conduit-elle pas à mieux aimer et à réduire le péché?³⁰ De la même manière qu'en 1717, la mauvaise réputation, de voleurs et de mendiants, attribuée aux immigrants nord-irlandais cachaient, à l'époque, les talents de gens de spectacle et de théâtre de bon nombre d'entre eux,³¹ l'ignorance de l'identité réelle de *celui qui vient* peut, aujourd'hui encore, jeter des zones d'ombres sur la vérité suivant laquelle les immigrants aident à la transformation; ils apportent l'énergie, l'espérance et la diversité culturelle.³² Toutefois, pour réduire ou mettre fin à ces tensions, il est salutaire de rappeler que l'appel de l'Église à une urgente considération de la question migratoire concerne au premier chef les gouvernants pour qui il serait salutaire qu'un état des lieux des politiques migratoires proposées et appliquées soit réalisé. Où en est-on exactement ?

Certains spécialistes parlent du XXI^e siècle comme étant l'Age de la migration.³³ À la faveur de ces importants flux d'immigrants, certaines grandes confessions religieuses ont connu un accroissement significatif dans bon nombre de pays du Nord, les États-Unis en tête.³⁴ Les aspects économiques, sociaux et politiques du phénomène migratoire causent des controverses au

³⁰ Os 4: 6.

³¹ Leonard Dinnerstein, *Ethnic Americans, a history of immigration*, 4th ed. (New York: Columbia University Press, 1999), 8.

³² United States Conference of Catholic Bishops and Conferencia del Episcopado Mexicano, *Strangers No Longer :Together On The Journey Of Hope*, #17.

³³ Stephen Castles and Mark J. Miller, *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World* (London: Guiford, 2003), cité par Daniel G. Groody, "Crossing the Divide: Foundation of a Theology of Migration and Refugees," 2.

³⁴ Philip Gleason, *Contending With Modernity: Catholic Higher Education in the Twentieth Century* (New-York, NY: Oxford University Press, 2011), 3.

niveau des sociétés regardant le comportement des citoyens, notamment des croyants, aux élections ainsi que d'autres phénomènes sociaux tels que : les bénéfices économiques, l'accès aux soins de santé, les emplois, le mode de peuplement,³⁵ l'ascension sociale et la criminalité. Les milieux politiques ont essayé d'apporter des réponses au phénomène complexe de la migration. Les conservateurs ont lancé un triple appel à savoir : un renforcement dans l'exécution des lois en vigueur régissant l'immigration illégale, la construction de mur le long des frontières et la création de nouveaux programmes pour les travailleurs invités.³⁶ La preuve en est bien grande : aux États-Unis, en mai 2013, la proposition d'une loi par l'Administration Obama pour la légalisation des onze millions de personnes en situation irrégulière, avec une direction nette vers la citoyenneté, est sujette à négociation³⁷ entre les deux principaux partis politiques du pays où les républicains, majoritaires à la Chambre des représentants, conditionnent leur vote à la considération du renforcement des mesures de contrôle à la frontière américano-mexicaine. Devant la nécessité qu'une action politique soit entreprise pour influencer de manière directe les politiques migratoires notamment quant à les rendre plus justes et plus compréhensives. Que peuvent faire les catholiques ?

³⁵ Sam Roberts, "Census Benchmark for White Americans: More Deaths Than Births," *New York Times* (June 13, 2013), under "U.S.," disponible à l'adresse suivante : http://www.nytimes.com/2013/06/13/us/census-benchmark-for-white-americans-more-deaths-than-births.html?_r=0 (consulté le 1er août 2013).

³⁶ Fawn Johnson, "Republican Platform Calls for Guest-Worker Program," *National Journal Online* (August 21, 2012), under "Campaign 2012," disponible à l'adresse suivante : <http://www.nationaljournal.com/2012-conventions/republican-platform-calls-for-guest-worker-program-20120821> (consulté le 1er août 2013).

³⁷ Elise Foley, "John Boehner : We'll do it but don't ask me how," *Huffington Post* (May 5, 2013), under "Politics," disponible à l'adresse suivante : http://www.huffingtonpost.com/2013/05/23/john-boehner-immigration_n_3326449.html (consulté le 1er août 2013).

Sur le plan politique, les catholiques, peuvent donc travailler individuellement, socialement et politiquement à rendre cette solidarité concrète et effective. En effet, ils peuvent, dans leur participation active à un office public, proposer, susciter et appliquer des mesures migratoires justes et compréhensives d'une part ; ils peuvent, d'autre part, voter pour un candidat dont la pensée politique contienne des éléments clairs et précis en faveur des migrants et des réfugiés. La donne électorale entre en ligne de compte en tant qu'en élément-clé dans le processus de charpentage de ces politiques. Cependant, voter aujourd'hui dans les sociétés post-modernes peut s'avérer être un exercice très compliqué et qui peut, si l'on ne prête pas bien attention, amener au résultat contraire de ce qui était escompté. Toutefois, il convient de préciser que dans le monde chrétien, les catholiques, non seulement, votent, mais aussi croient que voter est une bonne chose. Le sens de la vie politique pour les catholiques n'est pas le même pour les autres églises chrétiennes, notamment pour les protestants. Pour ces derniers, la foi est une affaire de grâce privée entre un individu et Dieu, et que, le champ politique est dépourvu de sens divin et, de ce fait, laisse le chrétien devant un choix dichotomique : ou bien un engagement prophétique politique pour imposer le plan de Dieu dans le domaine public, ou bien se retirer de la politique dans le but de sauvegarder la grâce salvifique de la corruption du monde. Pour les catholiques, le domaine politique est originellement une création naturelle du plan divin, informée par la loi naturelle, et un lieu à l'intérieur duquel la participation peut se prêter à une compréhension enrichie du plan divin. Ceci requiert un dialogue entre religion et politique où la Foi informe la politique par la dimension prophétique, où la politique aide à approfondir la

compréhension de la foi sur le plan divin.³⁸ Participer aux élections devient un moyen enrichi d'exercer la mission prophétique de l'Église et en même temps de mieux comprendre le rôle de l'Église dans le plan salvifique de Dieu. Il est donc important que la question électorale soit abordée avec minutie.

Les élections se définissent comme le processus formel de sélection d'une personne à une fonction publique.³⁹ Elles constituent, depuis le XVIIe siècle, le forum de discussion par excellence sur l'orientation à donner aux sociétés en vue de leur bien-être et sur les dossiers publics, obligeant les candidats à exposer leurs intentions futures et favorisant ainsi l'expression de l'opinion publique. L'exercice de vote met en présence plusieurs paramètres dont les électeurs doivent tenir compte : l'identité des candidats, leur appartenance politique, leurs histoires, leurs visions, leurs programmes et leurs positions. Si une élection n'est pas un referendum, c'est son caractère multiforme, ou encore la multiplicité des enjeux à laquelle elle engage, qui ajoute à sa complexité. Pour le catholique qui milite dans l'Église pèlerine, son but ultime est l'union à Dieu. Sa sainteté sur la terre, qui passe par son application de la loi de l'Amour,⁴⁰ est son chemin vers la félicité éternelle. Il ne doit pas la compromettre. Eut égard à certaines erreurs du passé telles que : la définition du progrès, du libéralisme et de la civilisation comme contraire à la loi naturelle par Pie XI dans le "Syllabus Errorum" en 1864 d'une part ; et d'autre part, la

³⁸ Stephen F. Schneck, "President Kennedy and Archbishop Chaput: Religion and Faith in American Political Life," in *Voting and Holliness: Catholic Perspectives on Political Participation*, ed. Nicholas P. Cafardi (New York, NY: Paulist Press 2012), 231.

³⁹ Encyclopaedia Britannica Online, "Election," s.v. "History and Society," disponible à l'adresse suivante : <http://www.britannica.com/EBchecked/topic/182308/election> (consulté le 26 juillet 2013).

⁴⁰ Mc 12: 30-32.

légitimation de la démobilisation du “Parti Centriste Catholique Allemand” en 1933 dans le concordat avec l’Allemagne Nazi, il convient d’être guidé dans le processus de vote par des principes de sainteté que l’on peut énoncer comme suit : il n’existe pas de réponses spontanées aux problèmes politiques, il ne faut jamais diaboliser l’adversaire,⁴¹ l’Église n’est pas une machine à réponse politique, il ne faut pas utiliser le Seigneur comme arme,⁴² il ne faut pas utiliser la sainteté comme outil pour contrôler l’autre.⁴³ Ceci étant avancé, et considérant que le nombre des catholiques a connu un accroissement significatif, durant ces quarante dernières années, dans les pays industrialisés, grâce, entre autres, aux flux migratoires, et que, par conséquent, la question migratoire et celle se rapportant aux élections sont étroitement liées, il devient plausible que nous posons la question de l’influence particulière de la question migratoire sur les électeurs catholiques. En d’autres termes, il est crucial pour les catholiques de comprendre aujourd’hui en quel sens le dossier de l’immigration peut leur être d’une influence quelconque au moment où ils s’apprêtent à poser l’acte de voter. Pour proposer un élément de réponse qui sera inspirée d’une approche éthique, il devient donc urgent voir nécessaire de produire une réflexion théologique qui devra d’abord apporter une lumière⁴⁴ sur ce qu’il est

⁴¹ Mt 5: 44; Jn 3:17.

⁴² Mt 9: 13.

⁴³ 1 R 22: 23.

⁴⁴ Os 4: 6.

possible d'obtenir⁴⁵ aux décisions électorales tout en pratiquant les vertus et en recherchant le bien commun. Être un guide sur la manière de parvenir à l'élimination de tout conflit intérieur dans l'application des préceptes catholiques quant à l'engagement politique des fidèles et leur participation à l'eucharistie, comme sommet de la vie chrétienne,⁴⁶ devra être un *Leit-motive*. Enfin, elle doit chercher à définir l'élément précis et particulier de l'identité chrétienne qui, étant un dénominateur commun entre ses réalités terrestre et céleste, pourra produire dans son agir une attitude vis-à-vis du phénomène migratoire, et du migrant en particulier, qui soit en conformité avec l'essence de sa pratique quotidienne de foi.

Dans cette étude, il sera démontré que le principe de tolérance est une boussole pouvant aider à naviguer dans les eaux troubles formées par la complexité du choix à faire en période électorale. Ensuite, c'est l'approche de la politique comme la recherche du bien commun à l'intérieur d'une pratique de prudence qui sera avancée comme base pour la considération de ce qui est réaliste et possible d'obtenir à travers des élections. En troisième lieu, il sera démontré que l'eucharistie, sacrement fondé sur l'ordre de Jésus de tout faire en sa mémoire, est l'influence majeure de la conscience du fidèle catholique en toute circonstance notamment au moment de voter. Enfin, il sera avancé que le fait d'assumer son identité théologique de migrant produit de manière nécessaire chez le fidèle catholique une solidarité certaine avec tous ceux qui vivent une situation effective de migration.

⁴⁵ John Paul II, *Encyclical letter on the value and inviolability of human life: Evangelium Vitae* (March 25, 1995), #73, disponible à l'adresse suivante : http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_25031995_evangelium-vitae_en.html (consulté le 2 août 2013).

⁴⁶ LG, #11. PO, #5.

CHAPITRE PREMIER :
VALEURS MORALES ET DOSSIERS
SUR LE GRIL DU PRINCIPE DE TOLÉRANCE

Par manque de vision, le peuple périt.

—Osée 4: 16

Dès le début des années 1980, le paradigme qui a dominé le débat politique dans les Grandes Démocraties, notamment en période électorale, reste et demeure la considération particulière des “dossiers.” C’est l’effondrement de fait du “keynésianisme” au profit du “monétarisme” au niveau des grandes puissances économiques qui a causé la montée de la considération spécifique des dossiers en matière politique au détriment d’un affrontement constructif entre visions politiques globales de la société et du monde. Pour les keynésiens, l’État a un rôle prépondérant à jouer tandis que pour les tenants de l’École de Chicago, l’équilibre social dépend des fluctuations du marché et de quelques résultats de la “main invisible,” c’est-à-dire de quelques actions d’institutions caritatives privées. En effet, fondée par l’économiste britannique John Maynard Keynes, cette école de pensée économique que constitue le keynésianisme prône que les marchés laissés à eux-mêmes ne conduisent pas forcément à l’optimum économique. L’État a un rôle à jouer dans le domaine économique notamment dans le cadre de politique de relance, sans pour autant constituer un socialisme d’état.⁴⁷ Quatre responsabilités sont donc assignées aux pouvoirs publics : le contrôle délibéré de la monnaie et du crédit, la collecte de

⁴⁷ Robert B. Rich, “Economist John Maynard Keynes” *Time Magazine* (March 29, 1999), disponible à l’adresse suivante : <http://content.time.com/time/magazine/article/0,9171,990614,00.html> (consulté le 11 mars 2014).

données relatives à l'état des affaires et leur diffusion à grande échelle, la détermination du niveau de l'épargne et de l'investissement et une politique réfléchie touchant la taille de la population. Le keynésianisme connut ses lettres de noblesse au moment de donner une réponse à la crise économique de 1929, la "Grande Dépression" dans le cadre de la mise en place de l'État-providence et à l'appauvrissement de l'Europe au lendemain de la Deuxième Grande Guerre.

Cependant, *l'effondrement du marché boursier* de 1973-1974, causé, entre autres, par l'embargo pétrolier imposé à l'occident par "l'Organisation des Pays Exportateurs de pétrole" d'octobre 1973 à mars 1974, a provoqué, comme toutes les crises d'ailleurs, une résurgence de l'extrémisme et de la xénophobie dans les pays occidentaux. Ce recours aux solutions extrémistes allait prendre la forme, dans les politiques économiques, d'un retour au libéralisme. Nombreux gouvernements à travers le monde, notamment ceux de Ronald Reagan aux États-Unis, de Margaret Thatcher au Royaume-Uni, d'Augusto Pinochet au Chili et de Brian Mulroney au Canada se sont inspirés des idées du "monétarisme" sur la fiscalité, les privatisations et la déréglementation. C'est Milton Friedman, prix Nobel d'économie en 1976 pour ses travaux sur "l'analyse de la consommation, l'histoire monétaire et la démonstration de la complexité des politiques de stabilisation," ardent défenseur du libéralisme, qui fut à l'origine du courant monétariste ainsi que le fondateur de l'École de Chicago. Il explique la théorie selon laquelle la réduction du rôle de l'État, dans une économie de marché, est le seul moyen d'atteindre la liberté politique et économique.⁴⁸ Plus tard, dans "Free to Choose," série d'interventions télévisés en 1980, Friedman cherche à démontrer la supériorité du libéralisme économique sur les autres

⁴⁸ Milton Friedman, *Capitalism and Freedom* (Chicago: University of Chicago Press, 2002), 22.

systèmes économiques. Il a inauguré une pensée économique d'inspiration libérale dont les prescriptions s'opposent de front à celle du keynésianisme. En réponse à la fonction de consommation keynésienne, il développa la théorie du revenu permanent. Avec cette théorie et l'introduction du taux de chômage naturel, Friedman remet en cause le bien-fondé des politiques de relance qui, pour lui, ne peuvent que provoquer de l'inflation contre laquelle il faut lutter. À cette fin, il proposa l'instauration d'un taux constant de croissance de la masse monétaire. Ce qu'il faut retenir des conclusions de Friedman est que le marché, étant la forme la plus rationnelle des activités humaines, peut et doit se réguler tout seul. L'équilibre social, dans ce système, sera trouvé par quelques résultats de la "main invisible." Ce faisant, le rôle de l'État est réduit à néant, sinon qu'il peut toujours, ici et là, opérer quelques interventions ponctuelles. Si Peter Henriot aurait déjà considéré cette approche comme un péché social par le fait qu'elle prône l'égoïsme et l'égoïsme,⁴⁹ elle est cependant contraire à ce qu'a avancé John Maynard Keynes qui a vu l'intervention du gouvernement comme essentielle pour stabiliser le marché et l'orienter dans le sens du bien national.⁵⁰ En d'autres termes, c'est un "économisme" où l'action politique n'a plus la mission de changer l'arbre, mais plutôt à opérer des greffages au niveau du tronc et des branches. Comment les forces politiques ont-elles mis cette théorie en application ?

⁴⁹ Peter Henriot, "Social Sin and Conversion: A Theology of Church's Social Involvement," in *Introduction to Christian Ethics: A Reader*, ed. Ronald P. Hamel and Kenneth P. Himes (New York: Paulist Press, 1989), 217, cité par Maureen H. O'Connell, "Can You Sin When You Vote?" in Cafardi, 205.

⁵⁰ Vincent J. Miller, "The Disappearing Common Good as a Challenge to Catholic Participation in Public Life: The Need for Catholicity and Prudence," in Cafardi, 181.

Dans le paysage politique des grandes démocraties occidentales, les propositions des principaux partis politiques, durant ces trente dernières années, se sont inscrit dans la logique monétariste en ce sens qu'ils ne visaient pas à changer le système en profondeur. En témoigne, le contenu des échanges entre les candidats au moment des débats pré-électorales. En effet, le format des débats organisés entre les candidats de principaux partis politiques est charpenté de nos jours sur le modèle d'un exercice de questions-réponses sur les dossiers.⁵¹ Ce qui est loin du modèle de débat au XIXe siècle où les candidats, sans la présence d'un modérateur, avaient chacun une heure et demie pour présenter dans un premier temps leur proposition et ensuite faire une contre-proposition⁵² en réponse à la présentation du concurrent. L'avantage de ce type de présentation résidait dans le fait qu'il donnait au public la possibilité de voir clair dans la vision globale du candidat notamment quant à son projet de société. Le format actuel des débats, par contre, peut facilement devenir un exercice où un candidat peut prendre des positions populaires sur un ensemble de dossiers et, en contre partie, ne pas mesurer voir ignorer l'incompatibilité ou le réalisme de leur concrète application. En somme, l'application du monétarisme et la considération des dossiers ont entraîné, au niveau politique, la réduction du rôle de l'État. Certains discours présidentiels, notamment ceux de Ronald Reagan en 1980 et de William J. Clinton en 1996, ont définitivement porté l'essentiel rôle du gouvernement à un niveau peu

⁵¹Aaron David Miller, "Two Candidates, One Foreign Policy," *New York Times* (October 31, 2012) under "The Opinion Pages," disponible à l'adresse suivante : <http://www.nytimes.com/2012/11/01/opinion/two-candidates-one-foreign-policy.html?ref=presidentialdebates> (consulté le 2 août 2013).

⁵²Allan Nevins, *Ordeal of the union Vol. 1: The fruits of Manifest Destiny 1847-1852* (Collier: New York NY, August 1992), 163.

significatif.⁵³ Suivant cet ordre d'idées, il revient donc au privé, à travers des instituts et des fondations, de s'impliquer dans le social en vue de l'harmonisation collective. Même au niveau de la gauche démocratique, traditionnellement connue pour sa sympathie pour les causes sociales, la tendance à été de transformer telle ou telle politique publique en des avantages individuels.⁵⁴ Ainsi, les programmes gouvernementaux ont servi en de termes purement individualistes. Le citoyen est devenu rien de plus qu'un consommateur. Lentement mais surement, le nouveau visage du monde occidental est caractérisé par la montée de l'économie globale, le recours au discours sur les dossiers en matière de politique publique et la réduction du rôle de l'État. Quelles en sont les conséquences pour les décisions électorales ?

Sur le plan politique, ceci a desséché voir réduit à néant le nécessaire équilibre de penser dont toute forme de programme politique de la part d'un candidat ou de son parti requiert.⁵⁵ Par exemple, il devient de plus en plus difficile pour plusieurs politiques de comprendre qu'un programme de couverture en soin de santé et mener plusieurs guerres à la fois sont incompatibles avec une politique de coupe d'impôts. Par voie de conséquence, les gouvernements nationaux exercent de moins en moins de pouvoir sur leur économie locale. Jusqu'à aujourd'hui, le débat persiste sur la supériorité ou non entre économie globale et pouvoir des états. Cependant, force est de constater que le système néolibéral pratiqué, particulièrement aux Etats-Unis, par les

⁵³ Vincent J. Miller, "The Disappearing Common Good as a Challenge to Catholic Participation in Public Life: The Need for Catholicity and Prudence," 182.

⁵⁴ Alan Nevis, *Ordeal of the union Vol. 1: The fruits of Manifest Destiny 1847-1852.*, 183.

⁵⁵ Benedict XVI, *Caritas in veritate*, #53.

gouvernements de la droite comme de la gauche depuis quarante (40) ans, a définitivement scellé l'abandon systématique des mesures traditionnelles de soutien économique national de la part de l'État. Les accords de libre-échange et la montée de "l'Organisation Mondiale du Commerce" ont virtuellement éliminé les habilités des gouvernements à préserver l'emploi dans des industries spécifiques et au niveau du secteur manufacturier tout entier.⁵⁶ L'économie qui était un élément crucial du progrès humain est donc devenue une force externe à portée politique. Il y a de moins en moins de solutions que les politiciens peuvent proposer ayant une capacité réelle d'influer sur la vie économique de leur communauté. La vision politique a donc disparu pour faire place au traitement des dossiers. De plus, laisser au marché le soin de charpenter la société cache un grave danger qui est celui de la perte de notre humanité. En effet, la Tradition morale catholique nous enseigne qu'étant créé à l'image de Dieu,⁵⁷ l'être humain, dans sa vie morale, est doté d'un ensemble de capacités telles que : relation, connaissance rationnelle, liberté de penser et d'action et enfin, la responsabilité morale plutôt que l'obéissance aveugle.⁵⁸ En somme, prôner et mettre en application une théorie économique qui réduit nos actions en la résultante des fluctuations du marché enlève à l'être humain tout un ensemble de caractéristiques qui le rend responsable collectivement et moralement, notamment au moment de choisir un candidat. Par ailleurs, la concentration sur des dossiers particuliers en dehors du cadre d'une vision globale

⁵⁶ Vincent J. Miller, "The Disappearing Common Good as a Challenge to Catholic Participation in Public Life: The Need for Catholicity and Prudence," 186.

⁵⁷ CEC, # 1730.

⁵⁸ Maureen H. O'Connell, "Can You Sin When You Vote?" 201.

peut réduire l'action humaine, et spécialement l'acte électoral, en une ritournelle. Aux cotés de ce dévolu jeté sur les dossiers comme une conséquence des réponses "monétaristes" données à cette grave crise qui frappa l'Occident depuis 1973⁵⁹ à savoir la stagnation de l'économie,⁶⁰ une toute autre allait connaître sa montée et qui, du même coup, allait ajouter une composante strictement morale aux questions politiques et électorales, et cette nouvelle crise avait pour nom : la perte progressive des valeurs traditionnelles. En effet, l'issue incertaine, les horreurs et les zones d'ombre sur l'intentionnalité de la guerre du Vietnam, la première à être retransmise en direct à la télévision, ont provoqué la montée d'un courant pacifiste dans le monde d'une part, et les fenêtres ouvertes sur l'Asie, grâce notamment à la télévision, ont donné naissance à la découverte et à la pratique de toute une série de nouveaux plaisirs d'autre part. C'est ainsi que les questions relatives à la morale ont conquis une audience considérable dans l'opinion publique ainsi que dans les milieux religieux, intellectuels et politiques. Et comme pour donner raison à Frantz Fanon qui, dans son livre "Les Damnés de la terre," a affirmé que le recours aux solutions extrémistes est la maladie des personnes⁶¹ et des sociétés en crise, très vite, une remise à l'honneur des valeurs traditionnelles a pris place. Et la tendance dominante a été de miser sur un retour de la morale puritaine comme planche de salut d'un monde aux portes de l'apocalypse.

⁵⁹ Pierre-Antoine Delhommais, "2009 : rose bonbon, gris foncé ou noir ?" *Le Monde* (6 décembre 2008), under "Idées," disponible à l'adresse suivante : http://www.lemonde.fr/idees/article/2008/12/06/2009-rose-bonbon-gris-fonce-ou-noir-par-pierre-antoine-delhommais_1127685_3232.html (consulté le 2 août 2013).

⁶⁰ Edmund L. Andrews, "Greenspan concedes error on regulation," *New York Times* (October 23, 2008), under "Business," disponible à l'adresse suivante : http://www.nytimes.com/2008/10/24/business/economy/24panel.html?_r=1&partner=permalink&exprod=permalink (consulté le 2 août 2013).

⁶¹ Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre* (Paris: Gallimard, 1991), 265-6.

1.1 Les valeurs morales dans le cadre de la participation publique à la vie politique

Le recours à la morale puritaine a constitué le centre névralgique de la réponse du secteur religieux. C'est ainsi que les années 1970 ont été le théâtre de conventions nationales et internationales d'évangélistes organisées un peu partout où c'est le rattachement à une morale puritaine, la diabolisation des ennemis et l'assomption de la mission de défendre la liberté dans le monde qui sont prêchés comme planche de salut face à la crise caractérisée par la perte des valeurs traditionnelles. A l'instar des milieux intellectuels et politiques où l'on ne parle plus que de dossiers, on assista dans la rhétorique politique des secteurs religieux l'avènement d'un courant de moralité fondé sur les valeurs. Donc, au lieu de considérer les propositions politiques dans leur globalité, ce courant puritain vise plutôt à voir dans quelle mesure telle ou telle proposition politique est conforme à l'une ou l'autre de ce qu'il considère comme valeur. Le terme "valeur" fait référence à toute une constellation de préoccupations morales. L'Eglise, pour sa part, participe à l'enrichissement du débat orienté vers les valeurs dans le cadre de la participation à la vie publique. En quel sens ?

Aujourd'hui, la rhétorique officielle de la pensée politique de l'Église, contenue à l'intérieur des documents du Magistère, et de certaines Conférences épiscopales, qui traitent de la participation des catholiques à la vie publique, présente un ensemble de valeurs que les catholiques sont appelés à considérer. En effet, dans l'Exhortation apostolique "Sacramentum Caritatis," Benoit XVI présente un ensemble de valeurs morales non-négociables en matière de

politique publique. Dans le paragraphe qui traite de la Cohérence eucharistique, on peut lire:

Évidemment, cela vaut pour tous les baptisés, mais s'impose avec une exigence particulière pour ceux qui, par la position sociale ou politique qu'ils occupent, doivent prendre des décisions concernant les valeurs fondamentales, comme le respect et la défense de la vie humaine, de sa conception à sa fin naturelle, comme la famille fondée sur le mariage entre homme et femme, la liberté d'éducation des enfants et la promotion du bien commun sous toutes ses formes. Ces valeurs ne sont pas négociables.⁶²

En effet, comme avancé précédemment, un ensemble de valeurs morales est présenté par l'Église comme non-négociables⁶³ en matière de politique publique. Ce sont : le respect de la vie et sa défense depuis la conception jusqu'à la mort, la construction de la famille sur le mariage entre un homme et une femme, la liberté d'éduquer ses enfants et enfin, la promotion du bien commun sous toutes ses formes. Plus loin, dans le contexte particulier de la participation aux élections, pas moins de sept valeurs ont été présentées comme guides aux décisions électorales : le droit à la vie et la dignité de la personne humaine, l'appel à la famille, la communauté et la participation, la relation entre droit et responsabilité, l'option pour le pauvre et le vulnérable, la dignité du travail et le droit des travailleurs, la solidarité et enfin, l'attention à la création de Dieu.⁶⁴ Cependant, la présentation de ces valeurs morales comme étant non-négociables, si elle renforce le croyant dans ses convictions et donne une certaine clarté que la vision politique ne donne pas du premier coup, aura besoin d'une nouvelle approche pour favoriser le dialogue, élément essentiel pour la construction de la vie en société. D'un autre côté, ce qui constitue la

⁶² Benedict XVI, *Sacramentum Caritatis: Post Synodal Apostolic Exhortation on the Eucharist as the Source and Summit of the Church's Life and Mission* (February 22, 2007), 83, disponible à l'adresse suivante : http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/apost_exhortations/documents/hf_ben-xvi_exh_20070222_sacramentum-caritatis_en.html (consulté le 31 juillet 2013).

⁶³ Ibid., 83.

⁶⁴ Ibid.

synthèse de l'Enseignement moral catholique sur la participation à la vie publique à savoir la recherche du bien commun est présentée comme une valeur parmi les autres. À partir de ce moment, à défaut d'avoir à l'esprit le Règne de Dieu de manière globale en tant que société idéale, ce qui reste aux catholiques est un calcul arithmétique où s'entrecroisent des tensions inhérentes au caractère non-négociable des valeurs proposées par l'Église ainsi que des conséquences à portée calamiteuse tant le seul appui sur ces valeurs ne donne pas de certitude sur la possibilité des résultats. Qu'est-ce que cela allait-il donner concrètement ?

Il allait y avoir une application des valeurs prônées par le Magistère à des dossiers particuliers dont l'électeur catholique devrait tenir compte parmi lesquels on peut citer : l'avortement, le racisme, la peine de mort, la guerre injustifiée, la faim, les soins de santé et l'immigration.⁶⁵ Par exemple, au droit à la vie, sont appliqués des dossiers comme l'avortement, l'euthanasie, la recherche embryonnaire, la torture, la guerre injuste, la peine de mort et la faim.⁶⁶ D'un autre côté, tout un secteur de l'électorat identifié en tant que conservateurs religieux, en se basant sur la théorie du mal intrinsèque,⁶⁷ présente une hiérarchie de dossiers particuliers appliquée à l'Enseignement de l'Église sur les valeurs morales dont l'électeur doit tenir compte où l'avortement, la recherche au niveau des cellules-souches et le mariage homosexuel arrivent

⁶⁵ United States Conference of Catholic Bishops, *Forming Consciences for Faithful Citizenship: A Call for Political Responsibility from the Catholic Bishops of the United States with Introductory Notes* (Washington, DC: USCCB, 2011), #29, disponible à l'adresse suivante : <http://www.usccb.org/issues-and-action/faithful-citizenship/forming-consciences-for-faithful-citizenship-introductory-note.cfm> (consulté le 9 février 2014).

⁶⁶ Ibid., #46.

⁶⁷ Richard R. Gaillardetz, "Prudential Judgment and Catholic Teaching," in Cafardi, 69.

en tête. De la présentation d'une théologie fondée sur les valeurs et de son application aux dossiers particuliers, que faut-il en penser ? L'appui sur la seule considération des dossiers dans le processus de décision électorale fait de l'acte de voter un exercice compliqué où le chrétien est tenté de réaliser un calcul arithmétique mettant en présence l'identité et la rhétorique politique des candidats d'un côté, et la hiérarchie des valeurs morales ainsi que celle des dossiers qui y correspondent de l'autre. Aussi, l'interdépendance des dossiers et leur affrontement avec les valeurs morales placent souvent le chrétien dans un embarras. En somme, l'acte de voter, suivant cette perspective, devient, pour le catholique, très complexe.

Si l'on part du principe que seul le but ultime de l'existence, considéré comme Souverain Bien au sens d'Emmanuel Kant, est connaissable *à priori* par les êtres humains et que le chemin pour y parvenir est toujours une connaissance *à posteriori* en ce sens qu'il consiste en une réalité à construire d'une part; et que le langage soit le propre de l'être humain d'autre part, à partir de ce moment, le dialogue devient un élément essentiel dans tout processus de construction humaine notamment de la société, critère observable par excellence d'entente humaine. Ceci étant dit, la présentation de certaines propositions comme non-négociables peut constituer une entrave certaine à une analyse sereine et honnête des propositions d'un vis-à-vis et, par conséquent, bloquer la quête communautaire d'une manière efficiente pour la construction d'un monde plus juste et fraternelle.

Par ailleurs, le fait par la religion de se recroqueviller sur la rhétorique des valeurs comme écho au paradigme des dossiers en politique aliène la religion en la transformant en

caisse raisonnée et en superstructure au sens de Karl Marx, devenant ainsi la voie qui légitime le *statu quo* et prépare les consciences à accepter la réalité ambiante. Ceci détruit l'une des plus nobles missions de l'Église qui consiste à inspirer le beau, le bien et le vrai au monde par la pratique de sa mission prophétique et de son témoignage de charité.

1.2 Le paradigme des Dossiers et ses faiblesses

Plusieurs écueils se posent sur le chemin de l'électeur catholique s'il ne considère que l'approche faisant de la considération des dossiers son principal critère en matière électorale. D'abord, il est impossible de trouver un parti politique qui embrasse la totalité des dossiers présentée en terme de valeurs à défendre par l'Église. Et ceci se comprend parfaitement dans la mesure où l'objectif immédiat d'un parti politique n'est pas le même que celui de l'Église. Le premier entreprend la conquête du pouvoir pour arriver à changer la société au moyen de politiques publiques⁶⁸ tandis que la seconde œuvre à l'établissement du Royaume de Dieu sur terre par la prédication, la prière et le témoignage de charité. Deuxièmement, s'il est vrai que les dossiers dits moraux apportent une clarté que les politiques économiques n'ont pas apportée et qu'ils fournissent une expérience claire de l'action politique,⁶⁹ cependant, l'appui sur la seule considération des dossiers dans le processus de décision électorale fait de l'acte de voter un exercice compliqué. En effet, suivant cette logique, le chrétien se retrouve dans la situation de

⁶⁸ Nicolas Machiavel, *Le Prince* (Public Domains Books: Kindle Edition, 2011), location 27.

⁶⁹ Vincent J. Miller, "The Disappearing Common Good as a Challenge to Catholic Participation in Public Life: The Need for Catholicity and Prudence," 187.

réaliser un calcul arithmétique mettant en présence l'identité et la rhétorique politique des candidats d'un côté et la hiérarchie des valeurs morales ainsi que celle des dossiers qui y correspondent de l'autre. En troisième lieu, en dehors de ces questions de valeurs, ce que les gens devraient exiger des politiques devient de plus en plus troublant et confus.⁷⁰ En effet, il y a une opacité manifeste et grandissante quant à la détermination précise des desiderata en termes de développement humain et socio-économique. La tâche du politique devient plus facile. Ce dernier peut se borner à donner un appui verbal sur tel ou tel dossier sans pour autant préciser le degré de priorité que cela comporte dans son programme politique. Ainsi, certaines personnes se retrouvent à voter contre leur intérêt immédiat.

Aussi, l'utilisation de ces valeurs, notamment sous forme de slogan, contribue à la polarisation politique. La Politique se trouve réduite à un duel sur un ensemble de valeurs irréconciliables. L'habileté à avoir une vision du bien commun, de la racine commune flétrit. Et ceci conduit à un langage apocalyptique grandissant comme en un temps de guerre où chacun présente la victoire de l'autre camp comme une catastrophe morale absolue. Cela apporte également l'impossibilité de coopération ou de concession.⁷¹ Enfin, un plus sérieux problème émerge du virage de la considération des politiques publiques aux questions de valeurs, c'est que la réduction de la politique se fasse en faveur des valeurs qui se situent dans des sphères de la vie communément considérée comme privée : domaine d'éthique sexuelle et médicale. D'un autre côté, la nécessaire interdépendance des dossiers et leur affrontement avec les valeurs morales

⁷⁰ Ibid., 188.

⁷¹ Ibid.

placent souvent le chrétien dans un profond imbroglio. Qu'est-ce qui peut guider l'électeur catholique ? Qu'est-ce qui peut constituer pour lui une boussole ?

1.3 Le Principe de tolérance comme boussole morale

Dans nos démocraties plurielles et complexes qui vont en grandissant, pendant le processus de vote, un ensemble d'incertitude semble nous environner pour confondre notre direction morale et menacer notre manteau spirituel. Ainsi, les catholiques sont comme des voyageurs navigants sur des eaux imprévisibles des dilemmes moraux de nos sociétés démocratiques et pluralistes en quête de joie, d'accomplissement, de sainteté et de salut. Ils ont besoin d'une boussole.⁷² Considérant que le débat sur la moralité a trait à ce qui est bien et mal, la capacité de discerner devient donc intimement lié à la quête de sainteté. Or, nos actions morales forgent notre caractère. Ce faisant, nous devenons des voyageurs sanctifiés qui cherchent le salut en Dieu. Notre salut dépend de notre sainteté. De cette prémisse, il est aisé de conclure que la moralité peut donc devenir guide de pèlerinage. L'Église, pour sa part, cherche à apporter une influence transformatrice au monde tout en reconnaissant la dimension eschatologique du salut. C'est dans ce contexte que la nécessité du *principe de tolérance* émerge au sein des dilemmes moraux pratiques dans lesquels le bien et le mal s'entrecroisent. En effet, le fait de souligner le principe moral est un engagement à développer une influence transformatrice sur un monde plongé dans le péché où le bien et le mal sont étroitement liés. Aussi, cette

⁷² Gerard Magill, "A Moral Compass for Cooperation with Wrongdoing," in Cafardi, 135.

influence transformatrice a besoin d'être réaliste parce que le royaume de Dieu ne sera pleinement réalisé que dans son futur eschatologique. En ce sens, le principe de tolérance célèbre la métaphore d'une Église étant un levain dans le monde,⁷³ ce que le concile Vatican II appelle la tension entre le *déjà là* et le *pas encore* du Royaume. Cette dimension transformatrice a deux dimensions : salvifique et eschatologique.⁷⁴ Pour cela, nous devons reconnaître les limites historiques des circonstances concrètes comme nous attendons l'accomplissement du Règne de Dieu. Nous devons aussi embrasser les opportunités pratiques qui se présentent avec la grâce de Dieu. Accomplir la vision biblique de justice sociale requiert de combiner l'espérance et la réalité.⁷⁵ Appliquer les principes inspirés par la foi pour établir la justice dans de très différents contextes historiques et culturels requiert des jugements de prudence.⁷⁶ La Prudence est nécessaire aussi parce que le monde est blessé par le péché et l'injustice; et de ce fait, a besoin de conversion et de transformation.⁷⁷ En tant que communauté d'espérance, nous devons à agir sous la tension entre promesse et accomplissement pendant que nous sommes appelés à charpenter l'histoire par nos jugements de prudence.⁷⁸ En quel sens le principe de tolérance peut-il guider les électeurs catholiques ?

⁷³ SC, #26. LG, #48.

⁷⁴ GS, #40.

⁷⁵ EJA, #55.

⁷⁶ EJA, #20.

⁷⁷ EJA, #20.

⁷⁸ Gerard Magill, "A Moral Compass for Cooperation with Wrongdoing," 138.

Dans le monde d'aujourd'hui, la tolérance de vues morales et religieuses, autres que la sienne, est souvent considérée comme une vertu civique. Toutefois, dans la Tradition morale catholique, le principe a une longue histoire qui s'enracine, pas seulement dans une conception démocratique de gouvernement, mais du gouvernement en tant qu'il est correctement lié au bien commun. En effet, Saint Thomas d'Aquin se réfère au principe de tolérance quand il aborde les questions de savoir si, ou non, tous les maux ou vices devraient être réprimés en toutes circonstances en vertu du droit de l'homme⁷⁹ et si, oui ou non, ceux qui gouvernent doivent essayer d'empêcher tous les maux en toute circonstance.⁸⁰ A l'instar des principes de l'effet double, de l'intégrité et la totalité, de la coopération, le principe de la tolérance a été conçu comme un ensemble de critères moraux pour discerner comment poursuivre le bien dans un monde où le mal est inévitable. Selon ce principe, ceux qui gouvernent la société et les institutions individuelles, étant des éléments importants du bien commun, peuvent parfois, là où la prudence le dicte, tolérer les mauvaises actions des autres (y compris certains maux intrinsèques), si deux conditions sont remplies : d'abord, si un plus grand bien ou un ensemble de biens seraient perdus si l'action mauvaise n'a pas été tolérée ; ou ensuite, si de plus grands maux se produiraient si le mal originel n'a pas été toléré. Le principe de tolérance, cependant, ne devrait pas être considéré comme un "trou de boucle" ou prétexte à l'interdiction de coopération formelle et matérielle immédiate. En d'autres termes, le principe de tolérance ne saurait justifier une participation illicite à une action intrinsèquement mauvaise, mais seulement la tolérance des

⁷⁹ *ST*, I-II, Q. 96, A. 2.

⁸⁰ *ST*, I-II, Q. 90, A. 2.

autres qui participent à de mauvaises actions où l'éradication de cette participation n'est pas, pratiquement ou moralement, réalisable.

En somme, l'acte de voter est intrinsèquement constitué d'une application continuelle du principe de tolérance. En effet, le catholique qui participe à une élection à titre d'électeur contribue *indirectement* au charpentage de la société à travers les actions futures de celui ou celle pour qui il a voté. L'Église, n'étant pas un parti politique, n'envoie pas de candidats aux élections, ni ne propose de prescription administrative et politique directe.⁸¹ Donc, le candidat pour lequel le catholique est appelé est, le plus souvent, membre d'un parti politique qui ne partage pas, nécessairement, toutes les vues de l'Église en matière sociale et politique. Aussi, la sincérité et l'honnêteté d'un candidat ne sauraient être considérées comme des évidences mathématiques dans le mesure où la nature humaine, étant corrompue par le péché, connaît des fluctuations à l'intérieur desquelles tout être humain, y inclut tout candidat, est engagé dans une lutte continuelle. Par ailleurs, l'appui et la priorité déclarée d'un candidat par rapport à telle ou telle vision commune ne signifient un "chèque en blanc" accordé à sa réalisation quand on considère la variabilité des circonstances d'un endroit et d'un moment à un autre. Par exemple, les plans visant à une couverture globale des citoyens en assurance-santé peuvent, légitimement, être retardés à cause de la juste obligation de partir en guerre ou de faire face à une crise économique. En ce sens, la recherche du plus grand bien possible ainsi que d'éviter le plus grand mal possible est une donnée constitutive dans la participation d'un catholique à une élection. Cependant, en quoi consiste la quête du bien commun dans l'approche catholique de la

⁸¹ GS, #16.

participation des fidèles à la vie publique ? C'est ce que nous nous proposons de considérer dans le deuxième chapitre de notre étude.

CHAPITRE DEUXIÈME :
L'ENSEIGNEMENT SOCIAL CATHOLIQUE COMME UN TOUT

Voyez comme il est beau, voyez comme il est doux de vivre ensemble comme des frères.

—*Psaume 133: 1*

Comme énoncé précédemment, la multiplicité des dossiers place les candidats et les électeurs dans un imbroglio en ce sens qu'elle ne permet pas aux premiers de préciser leur projet de société ainsi que leurs priorités ; et aux seconds, elle peut provoquer l'égoïsme et l'ethnocentrisme et arriver à provoquer une confusion au point où les électeurs peuvent arriver à voter contre leurs propres intérêts. À côté du caractère difficile de l'acte de voter suivant cette perspective, la considération quantitative voire arithmétique des dossiers à choisir fait aussi problème. En effet, en choisir un seul comme critère électoral fait courir le risque de réduire la pensée chrétienne à un unique point de doctrine et de renier certaines vérités fondamentales. En somme, une consistante éthique de la vie donne une base morale pour un engagement catholique dans la vie politique et sa meilleure compréhension au lieu de traiter tous les dossiers avec équivalence ou de réduire l'Enseignement social de l'Église à un ou deux dossiers.⁸² En somme, s'il ne faut pas réduire l'Enseignement social de l'Église, il convient dès le départ de bien l'appréhender c'est-à-dire de le comprendre dans sa totalité. En d'autres termes, les catholiques,

⁸² FCFC, #40.

au moment de voter, devraient voir le bien de la société dans son ensemble, dans sa globalité. En dernière instance, tenir compte de l'Enseignement social de l'Église dans sa totalité⁸³ signifie fondamentalement s'embarquer dans la connaissance de sa tradition religieuse, tout en y participant cognitivement par une immersion consciente et éclairée dans la doctrine, la vie des saints (figures exemplaires), la vie des leaders moraux, les histoires, les rituels et les pratiques ethniques.⁸⁴ En définitive, il s'avère nécessaire de clarifier en quels termes se définit l'essentiel de l'Enseignement social de l'Église pour ne pas errer dans le chemin à prendre dans l'optique de garder sa sainteté au moment des décisions électorales.

En tant que doctrine destinée à guider la conduite de la personne, l'Enseignement social de l'Église est une éthique de la vie. Dans le contexte précis des élections, il inspire les électeurs qui en tiennent compte dans le sens d'une quête continue de tout ce qui peut favoriser la vie pour tous dans le monde. Il a été porté sur les fonds baptismaux à la parution de l'encyclique "Rerum Novarum" de Léon XIII, en 1891, mais la dénomination entendue dans son sens actuel se trouve sous la plume du pape Pie XI, dans l'encyclique "Quadragesimo Anno" en 1931. En 2004, il fait l'objet d'une synthèse systématique et exhaustive, sous la forme d'un "Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise," rédigé par le "Conseil Pontifical Justice et Paix." En effet, les événements de nature économique qui se produisirent au XIX^e siècle ont eu des conséquences sociales, politiques et culturelles sans précédent. Les structures sociales séculaires étaient bouleversées par la révolution industrielle. Ce qui ne manquait pas de soulever de graves

⁸³ Richard Gaillardetz, "Prudential Judgment and Catholic Teaching," 68.

⁸⁴ *Ibid.*, 68.

problèmes de justice et de poser la première grande question sociale à savoir la question ouvrière dans le cadre des relations devenues conflictuelles entre capital et travail. Dans ce nouveau contexte, l'Église ressentit la nécessité d'intervenir d'une nouvelle façon. Ces choses nouvelles (*res novae*) constituées par ces événements, représentaient, en effet, un défi pour son enseignement et motivaient un discernement particulier en vue de définir les solutions appropriées en correspondance avec des problèmes inhabituels et inexplorés. Cependant, la genèse de l'Enseignement social de l'Église montre qu'il a été une réponse donnée aux nouveaux problèmes auxquels le monde faisait face. S'il est vrai que cet enseignement éclaire aujourd'hui, comme il sera question dans cette étude, sur la manière pour le catholique de se comporter dans la vie sociale et politique, il demeure néanmoins un instrument d'arrière-garde en ce sens qu'il est venu après-coup. Il y a donc lieu de rêver sinon d'attendre des documents avant-gardistes, c'est-à-dire certains qui auront la vertu d'anticiper les problèmes à l'instar du Christ qui a prophétisé sur Jérusalem lors d'y faire son entrée triomphale.⁸⁵

L'Enseignement social de l'Église se fonde donc sur quatre principes majeurs. D'abord, *la dignité de la personne humaine*, principe qui concerne donc la dignité absolue, le caractère central, l'intangibilité de la personne humaine considérée selon ses aspects essentiels d'individualité et de sociabilité; elle doit être le sujet, le fondement et la fin de toutes les actions sociales : la personne humaine ne peut jamais être exploitée. Ensuite, *le bien commun* qui est l'ensemble des conditions sociales qui permettent et favorisent chez les êtres humains le

⁸⁵ Mc 3: 2. Lc 21: 20.

développement intégral de la personne.⁸⁶ En troisième lieu, *la subsidiarité*, qui doit être comprise, dans un sens positif, comme aide économique, institutionnelle, législative offertes aux entités sociales plus petites, et dans un sens négatif, qui impose à l'État de s'abstenir de tout ce qui restreindrait, de fait, l'espace vital des cellules mineurs et essentielles de la Société. Enfin, *la solidarité*, un principe d'union des classes, trouvant son origine dans la doctrine de l'amour du prochain avec la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun, c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun, parce que tous nous sommes vraiment responsables de tous.⁸⁷ Ces quatre principes majeurs ont un caractère général et fondamental dans la mesure où ils concernent la réalité sociale dans son ensemble, dans son universalité de sens, dans la durée et dans le temps. Ils doivent être appréciés dans leur caractère unitaire, dans leur connexion et leur articulation. L'attention donnée à chaque principe ne doit pas conduire à une articulation partielle et erronée qui intervient lorsqu'on l'invoque comme s'il était désarticulé et séparé de tous les autres. Ils constituent la première articulation de la vérité de la société, par laquelle toute conscience est interpellée et invitée à agir en interaction avec chaque autre conscience, dans la liberté, dans une pleine co-responsabilité avec tous et à l'égard de tous.

Si nous partons du fait que ce que le Christianisme apporte d'original au monde, c'est l'insertion du concept de l'Amour comme base et fin de toute existence humaine,⁸⁸ en ce sens, il convient de tout mesurer à l'aune de l'Amour. Le commandement de l'amour intimé par le Christ

⁸⁶ Jean XXIII, *Pacem in Terris*, #53.

⁸⁷ Jean Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis*, #41-42. Mt 25: 31-46.

⁸⁸ William and Alan Ebenstein, *Great Political Thinkers: Plato to the Present* (Boston: Wadsworth, 2000), 5.

a deux embranchements : le caractère inconditionnel de l'amour de Dieu pour les êtres humains et le commandement de l'amour du prochain. En considérant les quatre principes majeurs de l'Enseignement social de l'Église du point de vue de l'amour, on constate d'abord que les principes de la dignité de la personne humaine et de la subsidiarité concernent l'être humain dans son identité et dans ses droits ; ensuite, les principes de bien commun et de solidarité qui concernent les relations charitables que les êtres humains sont appelés à développer entre eux. En somme, nous pouvons aisément conclure que la globalité de l'Enseignement social de l'Église se résume en la considération de deux principes : l'affirmation inconditionnelle de la dignité humaine avec une attention spéciale pour la dignité des plus vulnérables parmi nous et un engagement pour le bien commun.⁸⁹ Dieu nous aime de manière inconditionnelle. Ainsi, toute vie humaine est sacrée. Ce caractère sacré donne à tout être humain sa dignité. Cette dignité requiert que les droits humains fondamentaux soient respectés en vue du développement humain, notamment son droit à émigrer. Le deuxième principe à savoir l'attention pour le bien commun procède de l'injonction biblique d'aimer son prochain. Ceci requiert une attention communautaire au bien de l'autre, spécialement de l'étranger. En somme, le bien de chacun est lié au bien de la communauté tout entière.⁹⁰ Tout citoyen doit se sentir concerné par le bien des autres, même si cela ne lui apporte pas un bénéfice direct.⁹¹ Maintenant, nous pouvons établir en quel sens la participation du croyant à la vie politique puisse être orienté.

⁸⁹ Lisa Sowle Cahill, "Voting and Living the Common Good," in Cafardi, 27.

⁹⁰ Richard Gaillardetz, "Prudential Judgment and Catholic Teaching," 70.

⁹¹ Ibid., 72.

2.1 La Politique comme recherche du Bien commun

L'Enseignement social de l'Église, quand il est vu du côté de l'amour du prochain ou encore de la vie publique, met donc l'emphase sur la poursuite du bien commun. Dans la vie publique, le chrétien devient moral en montrant sa sollicitude pour autrui. L'éthique étant comprise comme la pratique des vertus depuis Aristote ; la vertu-clé dans la vie publique devient donc la prudence. En ce sens, la quête du bien commun, une des chevilles-ouvrières qui résument l'enseignement social catholique, s'obtiendra donc dans le fait de *pratiquer des jugements prudents –capacité à discerner le vrai bien en chaque circonstance et de choisir les moyens droits pour l'atteindre,⁹² et l'art du possible.⁹³* En général, le bien commun se compose de toutes les conditions de la société, et les biens garantis par ces conditions, qui permettent aux individus d'atteindre leur épanouissement humain et spirituel.⁹⁴ L'enseignement social de l'Église insiste sur le fait que la communauté humaine, y compris son gouvernement, doit être activement concernés par la promotion et le bien-être de chacun de ses membres afin que chaque membre puisse contribuer au bien commun de tous. Cet enseignement est encapsulé dans le principe du bien commun et dans son principe corollaire de subsidiarité, qui exige que les personnes en position d'autorité doivent reconnaître que les gens ont le droit de participer aux décisions qui les touchent directement et que les décisions devraient être prises au niveau le plus approprié dans

⁹² United States Conference of Catholic Bishops, *Forming Consciences for Faithful Citizenship*, #19.

⁹³ Jean Paul II, *Evangelium Vitae*, #73, disponible à l'adresse suivante : http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_25031995_evangelium-vitae_fr.html (consultée le 14 Novembre 2012).

⁹⁴ Jean XXIII, *Pacem in Terris*, #53.

une société et inversement les plus hautes devraient assister (intervenir) quand les problèmes ne peuvent pas être résolus par les basses.⁹⁵ Selon cette conception, le principe du bien commun comporte trois éléments essentiels : d'abord, le respect des personnes, ensuite, la protection sociale et enfin, la paix et la sécurité. Les électeurs catholiques s'inspirent de ces éléments au moment de poser l'acte de voter.

Dans la mesure où le bien commun suppose le respect des personnes, les électeurs catholiques sont appelés à appuyer un candidat qui a des objectifs clairs sur la manière d'orienter les pouvoirs publics à respecter les droits fondamentaux de chaque personne. La société doit permettre à chacun de ses membres de réaliser sa vocation. Dans la mesure où elle suppose le bien-être social, le bien commun exige que l'infrastructure de la société soit propice à l'être et au développement de ses membres tant sur le plan individuel que social. À cet égard, il revient aux électeurs de voter dans le sens du bon fonctionnement des pouvoirs publics qui se doivent d'être l'arbitre entre des intérêts concurrents et qui veillent à ce que les membres individuels de la société ont accès au minimum vital constitué entre autres par : la nourriture, les vêtements, les soins de santé, un travail significatif, l'éducation, etc. Enfin, cette conception du bien commun exige que les électeurs doivent voter en faveur de la paix et de la sécurité qui accompagne un ordre social juste. Donc, le processus de vote devrait aboutir à l'installation d'autorités publiques qui soient résolues à devoir utiliser des moyens moralement acceptables pour assurer la sécurité

⁹⁵ Vincent Miller, "The Disappearing Common Good," 184.

de la société et de ses membres individuels.⁹⁶ Voilà ce à quoi engage le fait de voter pour le Bien commun. Cependant, la politique est essentiellement une oeuvre morale, par conséquent, rester figer sur la quête du bien commun n'est pas suffisant. Il nous faut aborder la relation entre politique et moralité d'une manière à obtenir la vraie responsabilité sociale et politique en faveur du Bien commun.⁹⁷ La Tradition morale catholique présente une ressource importante pour lier politique et moralité : c'est la notion de prudence.

2.2 La Pratique des jugements prudents

Dans la pensée morale catholique, la prudence vient en premier dans le processus de prise de décision nous permettant de voir les autres principes. La prudence est présente dans des situations pratiques où la décision d'appliquer des principes doit être prise.⁹⁸ Si l'éthique consiste en la pratique des vertus, la vertu-clé dans la vie publique est la prudence qui est une exercice de la raison pratique orientée vers la recherche du bien à trouver en toute circonstance pratique.⁹⁹ Un jugement prudentiel est donc celui où les circonstances doivent être pesés pour déterminer la bonne action. En règle générale, elle s'applique à des situations où deux personnes pouvaient peser les circonstances différemment et parviennent moralement à des conclusions différentes. Par exemple, dans la théorie de la guerre juste, le gouvernement d'une nation doit

⁹⁶ GS, #26.

⁹⁷ Vincent Miller, "The Disappearing Common Good," 190.

⁹⁸ Ibid., 193.

⁹⁹ ST, II-II, q.47, r.2. CEC, #1806.

peser si les préjudices dont il est victime sont plus que les méfaits qui seront produits en faisant la guerre contre un autre pays; la décision d'entrer en guerre est donc un jugement prudentiel. Dans un autre cas, un patient qui a une maladie en phase terminale sans traitement conventionnel peut entendre parler de l'existence d'un traitement expérimental. Pour décider de le suivre, il lui faudra peser d'une part, le coût, le temps, la possible absence de bénéfice, la possible douleur, le handicap, et la mort précipitée, et d'autre part, le bénéfice possible pour lui-même et pour les autres.

De plus, la prudence ne se préoccupe pas seulement à reconnaître le bien mais aussi à trouver les bons moyens pour l'accomplir.¹⁰⁰ Elle est ce qui charpente et forme notre capacité à délibérer sur les alternatives disponibles pour déterminer ce qui sied à un contexte spécifique et à délibérer activement.¹⁰¹ Le processus entier du choix d'un candidat pour un poste public est donc gouverné par l'exercice de la prudence. Toutefois, l'inévitable complexité du jugement prudentiel nous empêche d'assumer que tout catholique bien informé fera les mêmes choix. Décider pour qui voter à une élection appellera toujours les citoyens à la vertu de prudence. De plus, la prudence est un guide immédiat du jugement de la conscience et ce qui nous aide à appliquer des principes dans des cas particuliers.¹⁰² C'est demander ce qui est meilleur qu'il est possible d'accomplir maintenant; et non pas ce qui est meilleur que nous pourrions espérer

¹⁰⁰ Richard Gaillardetz, "Prudential Judgment and Catholic Teaching," 67.

¹⁰¹ *FCFC*, #19.

¹⁰² *CEC*, #1806.

accomplir dans un monde idéal qui n'existe pas.¹⁰³ Le processus pour charpenter une législation est sujet au jugement prudentiel et à l'art du possible¹⁰⁴ ou encore au réalisme. Une loi humaine doit-être charpentée avec une vue du niveau de vertu qu'il est actuellement possible d'espérer des gens requis pour l'appliquer.¹⁰⁵ La prudence peut suggérer à différents décideurs consciencieux une variété de stratégie disponible pour accomplir ou garantir la même valeur fondamentale, dépendamment donc en seconde instance de la maîtrise ou non de la variabilité des situations contextuelles.

Selon l'usage commun et populaire, la prudence s'apparente à attention et hésitation. En ce sens, en plus de la connaissance des principes moraux, il faut aussi connaître la situation contingente (le contexte).¹⁰⁶ Machiavel, ne rappelait-il pas que celui qui a pour mission de gouverner doit s'atteler à un exercice de l'esprit qui consiste à lire les historiens, y considérer les actions des hommes illustres, examiner leur conduite dans la guerre, rechercher les causes de leurs victoires et celles de leurs défaites, et étudier ainsi ce qu'il doit imiter et ce qu'il doit fuir; en un mot, il doit avoir une bonne connaissance de l'histoire pour bien gouverner ?¹⁰⁷ En somme, Il est très utile de contraster prudence et art. Ce dernier, c'est la connaissance de pouvoir bien

¹⁰³ Gregory A. Kalscheur, "Conscience and Citizenship," in Cafardi, 117.

¹⁰⁴ FCFC #32.

¹⁰⁵ Gregory A. Kalscheur, "Conscience and Citizenship," 118.

¹⁰⁶ Vincent Miller, "The Disappearing Common Good," 193.

¹⁰⁷ Nicolas Machiavel, *Le Prince*, Locations 823-25.

faire quelque chose de prédictive.¹⁰⁸ Cependant, on ne peut connaître la totalité de la condition humaine avec certitude. En matière politique, on ne peut prévoir avec certitude la réaction des gens par rapport à nos actions. C'est pourquoi, nous délibérons en considérant nos expériences passées, notre connaissance et expertise de la loi et des processus législatifs (procédure judiciaire) et du contexte politique et culturel ambiant. Nous les utilisons pour voir toutes les options qui s'offrent à nous et de choisir celle qui semblent être plus susceptible de passer, de réussir.

De plus, nous devons être guidés par les principes moraux. Mais la tâche est l'évaluation prudentielle sur la meilleure manière d'appliquer ces principes. La politique en tant qu'art du possible ne signifie pas d'accepter les inadéquations du *statu quo* et d'avancer dans la vie. Dans son sens plénier, la politique est le combat prudentiel pour appliquer les principes moraux dans la vie publique avec créativité et acharnement. Plutôt que d'accepter le *statu quo*, la prudence le sonde pour voir les possibilités de transformation qui sont à portée de main.¹⁰⁹ La prudence connecte les principes avec le contexte. Pour voter pour un candidat avec un programme politique problématique, nous devons toujours sonder le terrain culturel et politique. Voter, c'est l'expression d'une responsabilité personnelle et civique, un outil de participation communautaire où il est question de bien faire l'inventaire de ses valeurs personnelles, et agir avec conviction.

¹⁰⁸ Vincent Miller, "The Disappearing Common Good," 193.

¹⁰⁹ *Ibid.*, 194.

C'est un choix privé, mais un qui puisse être observé par autrui sur un plan public.¹¹⁰ Puisque la question du contexte s'avère capitale dans l'évaluation prudentielle, le degré d'information du sujet moral, de l'électeur donc est très déterminant. De quoi cela retourne t-il ?

2.3 La conscience bien informée : influences et rôle

La responsabilité de faire des choix dans la vie politique revient à chaque individu à la lumière d'une conscience proprement formée.¹¹¹ Cependant, il peut y avoir beaucoup de confusion à propos de ce que la conscience est réellement. Précisons que la conscience n'est pas : quelque chose qui nous permet de justifier n'importe ce que nous voulons, ni un sentiment à propos de ce que nous devons faire ou non,¹¹² encore moins une certitude du sujet et absence de doute sur une question morale.¹¹³ Choisir idéalement en période électorale, c'est-à-dire jeter son dévolu sur un candidat engagé plus résolument et plus authentiquement à l'établissement d'une société plus juste et plus fraternelle, dépendra en grande partie *du niveau d'information de la conscience*. Cette dernière est comprise comme *la double capacité de l'électeur à discerner une vision et de constamment s'y engager pour en voir les fruits*.¹¹⁴ Cependant, les influences de la

¹¹⁰ Maureen H. O'Connell, "Can You Sin When You Vote?" 197.

¹¹¹ *FCFC*, #7.

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ Joseph Ratzinger, "Conscience and Truth," Cité par Gregory A. Kalscheur, "Conscience and Citizenship," 108.

¹¹⁴ Maureen H. O'Connell "Can You Sin When You Vote?" 207.

conscience peuvent être diverses. On peut en identifier cinq en matière politique. Ce sont : *le background familial, l'expérience vécue, la formation académique, l'expérience professionnelle et enfin, les enseignements et les pratiques de la religion.*¹¹⁵ Pour l'électeur catholique, la place de la foi dans ses choix électoraux est déterminante.

Pour être plus précis, l'Enseignement moral catholique présente la conscience comme l'ultime jugement de la raison pratique qui, au moment approprié, enjoint la personne à faire le bien et éviter le mal.¹¹⁶ Ainsi, la conscience n'est pas comme la volonté, ou une qualité permanente comme la prudence, mais un espace intérieur dans lequel nous pouvons entendre et écouter la vérité, le bien, la voix de Dieu. C'est le lieu interne de notre relation avec Lui qui parle à nos coeurs et qui nous aide à discerner, à comprendre le chemin que nous devons prendre, et une fois que la décision est prise, d'avancer, et de demeurer fidèle.¹¹⁷ En terme logique, la conscience peut être vue comme la conclusion pratique d'un syllogisme moral dont la prémisse majeure est une norme objective et la mineure est un cas particulier ou une situation à laquelle la norme est appliquée. Voilà pourquoi, il faut soigneusement s'éduquer (s'informer) sur les normes présentées dans la Révélation ainsi que celles qui leur sont dérivées; ce, en vue de former une conscience correcte. Ce faisant, obligation est faite d'agir selon sa conscience, notamment en

¹¹⁵ Stephen F. Schneck, "President Kennedy and Archbishop Chaput: Religion and Faith in American Political Life," in Cafardi, 229.

¹¹⁶ CEC, #1778.

¹¹⁷ Francis I, "Jesus Always Invites Us: He Does Not Impose," (Whispers From The Loggia: June 30, 2013), disponible à l'adresse suivante : <http://whispersintheoggia.blogspot.com.au/2013/06/jesus-always-invites-us-he-does-not.html> (consulté le 11 décembre 2013).

matière religieuse.¹¹⁸ Ce droit de la conscience n'autorise pas quelqu'un à être arbitrairement en désaccord avec l'Enseignement de l'Eglise et de revendiquer d'agir en accord avec sa conscience. Une conscience sincère donc signifie que quelqu'un cherche avec diligence la vérité morale à partir de sources authentiques, en d'autres termes, cherche à se conformer à la vérité morale par l'écoute de l'autorité établie par le Christ pour l'enseigner.

Néanmoins, en dépit du meilleur effort de quelqu'un, il peut arriver que la conscience morale demeure dans l'ignorance et fait donc des jugements erronés au sujet d'acte à commettre ou déjà perpétré. D'un autre côté, l'ignorance peut souvent être imputée à la responsabilité personnelle. En de tels cas, la personne est coupable pour le mal qu'elle a commis.¹¹⁹ De plus, le rejet de l'autorité de l'Eglise et de son enseignement peut être source d'erreurs de jugement au niveau des conduites morales.¹²⁰ La formation de la conscience est donc primordiale pour arriver à voter correctement. Guidé par la vertu de prudence, le processus de formation de la conscience est attentif de manière appropriée aux limites de ce qui pourrait être possible pour la loi

¹¹⁸ *CEC*, #1782.

¹¹⁹ *Ibid.*, #1790-91. A propos de la conscience erronée, l'Eglise enseigne que si quelqu'un réalise qu'il a fait une erreur de jugement, sa conscience est dite vinciblement erronée et ne constitue pas une norme valide pour l'action. La personne doit donc enlever la source de l'erreur et faire de son mieux pour parvenir à un jugement correct. Si, par contre, la personne n'est pas consciente de son erreur ou, si en dépit d'un effort honnête et diligent, elle ne peut pas éradiquer l'erreur par l'étude ou en suivant un conseil, alors la conscience de cette personne peut être déclarée invinciblement erronée. L'acte engage si la personne a une certitude subjective que son acte est correct. L'acte qui résulte du fait d'agir sous l'empire d'une conscience erronée invincible n'est pas bon en soi, encore que cet acte déformé ou péché matériel contre l'ordre droit de Dieu et la norme objective n'est pas imputé à la personne. L'obéissance formelle donnée à un tel jugement de conscience est bonne.

¹²⁰ *Ibid.*, #1792.

d'accomplir sous des existantes conditions sociales, politiques et constitutionnelles.¹²¹ La primauté de la conscience nous appelle à nous engager dans un dialogue respectueux sur ce qui est essentiel si nous avons à nous joindre ensemble avec nos concitoyens dans une recherche authentique de la vérité en vue de former des coeurs et des esprits qui s'engagent à faire des choix qui vont protéger la dignité humaine et promouvoir le bien commun. Elle exige donc que nous nous dédions à vie à un processus de formation de la conscience, lequel processus doit être enraciné dans un engagement à la vérité, dans une attention soutenue aux enseignements de l'Eglise et des idées de la raison humaine. Le concept se réfère à un jugement rationnel formé autour de ce qui est bon et mauvais dans les circonstances particulières d'une action. En d'autres termes, la conscience, c'est l'acte du sujet qui applique ses connaissances des principes moraux universels à des cas individuels.¹²²

La conscience est une caractéristique fondamentale de la compréhension catholique de la personne humaine. En effet, un être humain, c'est donc : posséder une orientation fondamentale à connaître et à faire le vrai et le bien; ensuite, posséder une capacité fondamentale à reconnaître le vrai et le bien et à admettre que quelqu'un doit agir en conformité avec le vrai et le bien. La compréhension catholique de la conscience inclut le processus de discernement et le raisonnement moral par lequel nous reconnaissons ce qu'agir en accord avec la vérité et le bien

¹²¹ Gregory A. Kalscheur, "Conscience and Citizenship," 117.

¹²² Jean Paul II, *Veritatis Splendor*, #59.

nous demande (exige) dans des situations particulières.¹²³ Enfin la conscience réfère à ce que “je dois faire” dans une situation particulière.¹²⁴ Quand notre conscience détermine qu’une action particulière est accord avec le vrai et le bien, qui est une autre manière de dire que l’action est une réponse à l’appel objectif de Dieu, cette action est requise de nous. Le processus de formation de la conscience comporte plusieurs étapes : d’abord, cultiver le désir d’embrasser la vérité et la bonté dans la volonté et l’ouverture à ce qui est vrai et droit par l’étude de l’Ecriture Sainte et des enseignements de l’Eglise. Ensuite, examiner les faits et les informations sous-jacentes (y relatives) qui relèvent à décider comment agir avec respect face à des choix variés de politique publique. Puis, une réflexion priante est essentielle pour discerner la volonté de Dieu. Enfin, l’échec d’être éveillé à l’obligation de former nos consciences peut nous conduire à faire des jugements erronés. Les facteurs conduisant aux erreurs de jugements sont : l’ignorance du Christ et de son Evangile, le mauvais exemple donné par les autres, l’enclavement dans les passions de quelqu’un, l’assertion d’une notion fautive d’autonomie de conscience, le rejet de l’autorité de l’Eglise et de son enseignement, et enfin, le manque de conversion et de charité.¹²⁵ En d’autres termes, même si la conscience erronée est contraignante, il peut être tout aussi erroné d’être parvenu à des convictions en premier par le fait d’étouffer les protestations de la conscience. La culpabilité réside alors dans un endroit plus profond à savoir dans la négligence

¹²³ Gregory A. Kalscheur, “Conscience and Citizenship,” 108.

¹²⁴ Richard M. Gula, *Reason Informed by Faith: Foundations of Catholic Morality* (Mahwah, NJ: Paulist Press, 1989), 123.

¹²⁵ *FCFC*, # 2. *CEC*, #1792.

de mon être qui me fit sourd aux sollicitations internes de la vérité.¹²⁶ La Formation de la conscience demande toujours : qu'en est-il exactement dans cette situation qui appelle une décision ? Quelles sont les conséquences si j'agis dans un sens ou dans un autre ? Quelles sont les alternatives d'action possible ?¹²⁷ Le Christ ne va jamais abandonner son Eglise, ni la condamner à errer sur des questions essentielles à notre salut.¹²⁸ En ce sens, former sa conscience en accord avec la raison humaine et les enseignements de l'Eglise est une urgence.¹²⁹ Même si l'enseignement de l'Eglise est trop vaste et complexe pour la consultation individuelle dans le processus de prise de décision, il est toujours plus convaincant pour notre jugement de s'appuyer sur la sagesse morale de la communauté plutôt que sur notre sagesse, expérience et ressource personnelle limitée.¹³⁰ Cependant, le contenu de la tradition morale catholique n'est pas à prendre avec la même acceptation. En effet, dans les enseignements de l'Eglise, il y a différents niveaux de caractère définitif. Les vérités qui expriment les fondamentaux de la Foi chrétienne sont infaillibles, définitives et inamovibles. Quand le Souverain Pontife exprime une vérité avec gravité, elle est revêtue du caractère infaillible, comme l'attentat direct à la vie d'être humain, l'avortement, l'euthanasie.¹³¹ Les articles de la foi exprimés dans le Credo sont infaillibles. Les enseignements moraux fondamentaux comme l'affirmation de l'amour inconditionnel de Dieu et

¹²⁶ Joseph Ratzinger, "Conscience and Truth," #38.

¹²⁷ Richard M. Gula, *Reason Informed by Faith: Foundations of Catholic Morality*, 147.

¹²⁸ Gregory A. Kalscheur, "Conscience and Citizenship," 112.

¹²⁹ *FCFC*, #17.

¹³⁰ Gregory A. Kalscheur, "Conscience and Citizenship," 112.

¹³¹ *EV*, #57, 62, 65.

le commandement de l'amour de Dieu et du prochain sont infaillibles. Les fidèles doivent donner un assentiment religieux à l'enseignement des évêques;¹³² mais ils doivent exprimer une soumission religieuse au Pape c'est-à-dire avec absence d'obstination et entêtement, mais plutôt avec docilité. Cette docilité est une attitude d'ouverture envers les enseignements de l'Eglise, leur donner une écoute courtoise, faire de son mieux pour apprécier les arguments en ses faveurs, se convaincre de toutes ses vérités, faire en sorte d'obtenir l'assentiment intellectuel de tous, c'est-à-dire faire un effort honnête et soutenu pour dépasser les opinions contraires que l'on pourrait avoir en vue d'atteindre un assentiment sincère à l'enseignement de l'Eglise.

Dans le domaine des enseignements faillibles, l'Eglise ne peut imposer à la conscience aucune forme d'obligation que celle-ci. *Dignitatis Humanae*, en n'affirmant pas que le catholique devait exclusivement former sa conscience à partir des seuls enseignements de l'Eglise, fait preuve de respect à propos du sens moral du fidèle.¹³³ L'écueil à éviter est de deux ordres : d'abord, prévenir l'utilisation abusive de la primauté de la conscience comme justification à la licence (faire ce que l'on veut) plutôt que d'être compris comme un impératif à rechercher la vérité et à la discerner dans les situations morales particulières. Ensuite, veiller à comprendre que ce qui a la primauté des primautés, c'est la parole de Dieu. Les enseignements de l'Eglise ne disent pas tout sur les questions concrètes que les électeurs et les officiels publics

¹³² LG, # 25.

¹³³ DH, # 14.

auront à faire face.¹³⁴ Voilà pourquoi, Vatican II dans la Déclaration sur la Liberté religieuse stipule que la dignité humaine demande l'exercice de la liberté responsable, nous sommes appelés à respecter l'ordre moral qui est la soumission appropriée à l'autorité et de prendre des décisions à partir de notre propre jugement à la lumière de la vérité.¹³⁵ En ce sens, le catholique, occupant un poste officiel public, ne doit pas s'autoriser à voter pour des programmes politiques ou pour des lois individuelles qui vont à l'encontre du contenu de la foi et de la morale. La loi et la politique ne doivent pas être séparées de la foi et de la morale. Les croyances morales qui informent les politiques publiques est une question d'intégrité. Il est donc de notre devoir d'être moralement cohérent, un devoir inhérent à la conscience qui est une et indivisible.¹³⁶ La vie spirituelle et la vie morale ne sont pas parallèles sur le plan moral. Vivre et agir en conformité avec sa conscience sur les questions de politique publique est la voie par laquelle les chrétiens offrent leur contributions concrètes et qu'ainsi, par la vie politique, la société devient plus juste et plus consistante avec la dignité de la personne humaine.¹³⁷

Dans la relation entre conviction de foi et engagement politique, la conscience joue aussi un rôle prophétique en ce sens qu'elle aide à découvrir ou à redécouvrir la vision de l'alliance, renouvelée par le Christ et présentée sommairement dans le sermon sur la montagne, et nous

¹³⁴ Gregory A. Kalscheur, "Conscience and Citizenship," 115.

¹³⁵ *DH*, #8.

¹³⁶ Congregation pour la Doctrine de la Foi, *Note Doctrinale concernant certaines questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique* (24 Novembre 2002), # 6, disponible à l'adresse suivante : http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_20021124_politica_fr.html. (consulté le 24 novembre 2014).

¹³⁷ Gregory A. Kalscheur, "Conscience and Citizenship," 116.

orienter à elle. De même, la politique est une affaire de vision, c'est-à-dire un sens duquel nous espérons devenir en tant que communauté, en tant que nation. Les prophètes dans la Bible ont été des visionnaires en ce sens qu'ils ont toujours rappelé au peuple et aux rois que "sans vision, le peuple périra."¹³⁸ Les prophètes ont compris leur mission comme étant un pour créer un changement social par la conversion des coeurs ou encore celle de réorienter le peuple dans sa relation avec Dieu, laquelle relation est présentée dans l'alliance et soulignée dans les dix commandements. Aussi, les trois composantes de la conscience la révèlent comme une capacité dynamique à répondre à l'invitation de l'Alliance plutôt qu'une statique obéissance aux commandements.¹³⁹ La conscience appelle de préférence à des valeurs centrales plutôt que des figures d'autorité. Enfin, une trop grande emphase sur le contrôle des doctrines et sur la théologie militante les concernant peut devenir un obstacle à une foi intégrée. La capacité d'une conscience avertie, de discernement et d'engagement à une vision qui offre l'intégrité et la plénitude est une expression de la dignité humaine et la source des obligations que nous avons pour nous-même et pour les autres. Voilà pourquoi, l'un des plus grands changements dans l'enseignement de l'Eglise concerne l'engagement de protéger la conscience. Dans *Dignitatis Humanae*, l'Eglise promet de toujours respecter la liberté de conscience et demande à l'Etat de faire de même.¹⁴⁰ Etre obligé de suivre sa conscience signifie, dans ce cas précis, engager sa

¹³⁸ Os 6: 4.

¹³⁹ Maureen H. O'Connell "Can You Sin When You Vote?" 207.

¹⁴⁰ DH, #13.

personne à la vision de soi et de la vie en société. Nous sommes donc obligés d'informer notre conscience et de charpenter notre vision.¹⁴¹

Voter est une expression de la conscience, tant il est un acte de liberté, un par lequel nous nous engageons aux valeurs centrales par un engagement actif dans la communauté et le discernement des sources d'autorité. C'est l'expression de la fidélité du fidèle à un ensemble informé de valeurs. Cela implique que la vision morale doit être longue, large et étendue. Pour cela, les actions doivent toujours être évaluées dans le sens qu'elles orientent et structurent (forment) notre caractère moral, ainsi, elles nous conduiront toujours vers un but ultime qui procure intégrité personnelle, liberté authentique, et communion avec autrui. Tout choix de la conscience qui reflète la personne a besoin d'être assisté par autrui pour charpenter et redresser ma vision. Cependant, beaucoup de facteurs peuvent troubler la vision tant sur le plan individuel que communautaire. Voilà pourquoi il s'avère important de voir ce qui tient la communauté catholique unie, en d'autres termes, arriver à déterminer les facteurs qui aident à définir l'agir catholique.¹⁴²

¹⁴¹ Maureen H. O'Connell "Can You Sin When You Vote?" 208.

¹⁴² Ibid., 209.

CHAPITRE TROISIÈME :

LES CONSTANCES DE L'ELECTORAT CATHOLIQUE

Il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans le coeur des disciples du Christ.

—Vatican II, *Gaudium et Spes*.

Dans leur étude sur l'électorat catholique, Clarke et David Caroll Cochran en identifient trois différents groupes : *les Catholiques nominaux* dont les points-de-vue, davantage influencés par leurs convictions sociales, culturelles et idéologiques, sont généralement articulés dans le langage de leur Tradition religieuse ; ensuite, *les Catholiques idéologiques* qui, étant guidés tant par leur idéologie que par leur appartenance à la Gauche ou à la Droite politique, utilisent des citations sélectives de l'Enseignement social de l'Eglise supportant leur idéologie primaire ; et enfin, *les Fidèles Catholiques ou les Catholiques consciencieux* qui, embrassant l'Enseignement social de l'Eglise comme un tout, œuvrent à ce que leur foi catholique façonne leur attitude et comportement politique.¹⁴³ C'est dans ce dernier groupe que l'Enseignement social de l'Eglise trouve son écho le plus retentissant. Ce sont donc eux, ces derniers, qui, ayant été incorporés au Christ par le baptême, ont été constitués comme le peuple de Dieu ; pour cette raison, ils sont devenus participants à l'office sacerdotal, prophétique et royal du Christ dans leur propre état, et sont donc appelés à exercer la mission que Dieu leur a confié dans l'Église et le monde en accord

¹⁴³ Clarke E. Cochran and David Caroll Cochran, *The Catholic Vote: A Guide for the Perplexed* (Maryknoll, NY: Orbis Book, 2008) 41, cité dans Richard R. Gaillardetz, "Prudential judgement and Catholic Teaching," 66-7.

avec la condition qui leur est propre.¹⁴⁴ Et pour parler d'état théologique, il faut préciser que dans l'Église, il y en a deux : le presbytéral et le laïcal. Le premier groupe, formé par les membres du clergé, évêques et prêtres diocésains, sont interdits de servir à un office public, considéré comme étranger à leur état clerical, qui implique une participation à l'exercice du pouvoir civil.¹⁴⁵ Toutefois, ils peuvent voter. Par contre, les laïcs, ou mieux les fidèles catholiques, pour leur part, peuvent non seulement voter, mais aussi participer à un office public. Toutefois, ils ne se laissent pas se laisser influencer par leur parti politique au point de nier des vérités fondamentales. C'est leur éthique de la vie qui guide leur choix électoral en tant que principe universel. Ils sont imprégnés de la défense de la dignité humaine et la quête du bien commun comme principes moraux à appliquer.

3.1 Le Fidèle catholique

Cependant, sachant que l'inévitable complexité du jugement prudentiel nous empêche d'assumer que tout catholique bien informé fera les mêmes choix électoraux, nous pouvons tout-de-même affirmer que la participation régulière des fidèles catholiques à l'Eucharistie constitue une pratique rituelle qui a la potentialité de leur communiquer une profonde solidarité avec toute l'humanité notamment les marginaux.¹⁴⁶ En effet, les catholiques sont les gens les plus religieux

¹⁴⁴ CEC, #871. CIC, #204.

¹⁴⁵ CIC, #285.

¹⁴⁶ Richard R. Gaillardetz, "Prudential judgement and Catholic Teaching," 68.

du monde. Leur pratique cultuelle est quotidienne. Appelées sacrements, les pratiques les plus élevées sur le plan d'un rapport direct avec Dieu sont définies comme des signes efficaces de grâce, institués par le Christ et confiés à l'Église, ainsi la vie divine nous est dispensée. Les rites visibles par lesquels les sacrements sont célébrés signifient et rendent présents les grâces propres à chaque sacrement. Ils portent du fruit en ceux qui les reçoivent avec les dispositions requises.¹⁴⁷ Ils ont au nombre de sept.¹⁴⁸ Ce sont le baptême, la confirmation, la pénitence, l'eucharistie, l'onction des malades, l'ordre et le mariage.¹⁴⁹ Ils agissent *ex opere operato*, en ce sens qu'ils sont administrés, indépendamment de la sainteté personnelle du ministre. Toutefois, l'absence d'une disposition propre à les recevoir peut bloquer l'effet de la grâce chez le récipiendaire. Ils présupposent donc la foi et, à travers les paroles et les éléments rituels, nourrissent, renforcent et donnent expression à la foi.¹⁵⁰ S'ils sont nécessaires au salut, les fidèles catholiques n'ont pas à recevoir les sacrements en totalité. Cependant, dans une large mesure, ils ont tous reçu les sacrements d'initiation. D'abord, le baptême, libération du péché et de son instigateur le diable,¹⁵¹ et la confirmation, administration du sceau spirituel ou dons du Saint-Esprit parmi lesquels l'esprit de sagesse,¹⁵² qui ne sont reçus qu'une fois; ensuite, la pénitence, qui est administrée au fidèle qui est conscient d'encourir un péché mortel; enfin, l'eucharistie,

¹⁴⁷ CEC, #1131.

¹⁴⁸ Ibid., #1113.

¹⁴⁹ Ibid., #1210.

¹⁵⁰ Ibid., #1123.

¹⁵¹ Ibid., #1237.

¹⁵² Ibid., #1302-03.

mémorial de la passion et de la résurrection de Jésus-Christ, qui est célébrée tous les jours et reçue suivant le même rythme par le fidèle qui est en état de grâce. En raison donc de sa répétition régulière, l'eucharistie est le sacrement qui a le plus d'influence sur l'agir du fidèle, tenant compte du fait que nos actes forment notre caractère,¹⁵³ il est celui qui est le plus déterminant dans sa manière de participer à la vie publique, notamment aux décisions électorales.

3.2 L'Eucharistie comme pratique rituelle régulière

En effet, instituée par le Christ, la nuit même où Il fut livré, par l'injonction de faire ceci en sa mémoire,¹⁵⁴ l'eucharistie réfère à la fois à la messe et aux espèces du pain et du vin qui, après la consécration, deviennent, par transsubstantiation, le corps et le sang du Christ.¹⁵⁵ Elle est la source et le sommet de la vie chrétienne et tous les autres sacrements sont orientés vers elle.¹⁵⁶ Elle comprend cinq parties : les rites d'introduction, la liturgie de la parole, la liturgie de l'eucharistie, le rite de communion et le rite de conclusion. Cependant, la liturgie de l'eucharistie, notamment la prière eucharistique est le centre et le point culminant de la célébration toute entière.¹⁵⁷ De plus, la partie centrale de la prière eucharistique est le récit de

¹⁵³ Gerard Magill, "A Moral Compass for Cooperation with Wrongdoing," 135.

¹⁵⁴ Lc 22: 19.

¹⁵⁵ CEC, #1323.

¹⁵⁶ Ibid., #1324.

¹⁵⁷ Congrégation pour le Culte Divin, *Présentation Générale au Missel Romain*, #78.

l'institution et la consécration, où le prêtre rappellent les paroles et les actions de Jésus au cours du dernier repas, dont il a dit aux disciples de faire en mémoire de lui.¹⁵⁸ Immédiatement après la consécration et la présentation au peuple des espèces consacrées, le prêtre dit : “le mystère de la foi,” et le peuple répond par l'anamnèse, en utilisant l'une des trois formules prescrites.¹⁵⁹ En effet, l'anamnèse, ou acclamation mémorielle, a été introduite dans le rite romain de la messe en 1969, comme faisant partie de la révision du missel romain par le pape Paul VI. La troisième acclamation que l'on peut choisir dit : “nous rappelons ta mort, Seigneur ressuscité, et nous attendons que tu viennes.” Quelles en sont les implications pour la théologie morale notamment dans la considération de la participation des catholiques aux élections ?

3.3 Anamnèse et comportements corrélatifs

La messe, sommet de la vie chrétienne,¹⁶⁰ est l'acte que le fidèle catholique pose le plus souvent dans sa pratique religieuse. Son centre est la prière eucharistique dont le point culminant est l'anamnèse. De ce fait, le fidèle catholique devient une personne dont la moralité est enracinée dans une référence continue à l'évènement fondateur de son salut : le mystère pascal. Cette anamnèse a une influence transformative sur son agir. En se rappelant ce que le Christ a fait pour le sauver,¹⁶¹ il construit sa propre praxis. Cette acclamation mémorielle n'étant

¹⁵⁸ Lc 22: 19. I Co 11, 22-24.

¹⁵⁹ Congrégation pour le Culte Divin, *Présentation Générale du Missel Romain*, #151.

¹⁶⁰ CEC, #1324.

¹⁶¹ Michael Kunzler, *The Church's Liturgy* (London: Continuum, 2001), 61.

pas un simple processus passif, elle fait entrer le fidèle même dans le mystère pascal¹⁶² en ce sens qu'elle devient un élément-clé pour permettre au fidèle de mieux se configurer au Christ mort et ressuscité. Cela entraîne de manière nécessaire que la conscience est modelée dans l'anamnèse c'est-à-dire dans la capacité à être transformé par le rappel des moments-clé qui jalonnent l'histoire du salut ainsi que sa propre histoire particulière. Le fidèle catholique devient un conservateur dans le sens positif du terme. Il fait toujours appel à son identité en vue d'éclairer son engagement. Pour Saint Chrysostome, participer à la table du Seigneur est une connexion avec notre obligation envers le pauvre et l'affamé.¹⁶³ Pour Benoit XVI, une louange chrétienne authentique a des conséquences dans nos relations avec les autres; c'est ce qu'il appelle une cohérence eucharistique; il précise en effet que :

le culte agréable à Dieu n'est jamais un acte purement privé, sans conséquence sur nos relations sociales: il requiert un témoignage public de notre foi.¹⁶⁴

¹⁶² Orlando Espin and James Nickoloff, *An Introductory Dictionary of Theology and Religious Studies* (Collegeville: Liturgical Press, 2007), 50.

¹⁶³ Saint Chrysostome, *Homélie sur l'Évangile selon Mathieu*, #50.

¹⁶⁴ Orlando Espin and James Nickoloff, *An Introductory Dictionary of Theology and Religious Studies*, 50.

CHAPITRE QUATRIÈME : DE L'ANAMNÈSE À LA SOLIDARITÉ

De nos jours, une voix isolée n'a quasi jamais le moyen de se faire entendre,
moins encore de se faire écouter.

—Jean XXIII, *Mater et Magistra*

La dimension eschatologique, imprimée de manière indélébile dans la compréhension chrétienne du mystère du salut, fait de l'expérience terrestre chrétienne une réalité finie, et du chrétien un passager et un migrant sur la terre. En effet, l'Église a trois états : *trionphante*, qui constitue l'assemblée des bienheureux qui jouissent déjà de la félicité éternelle; *souffrante*, qui regroupe les âmes des fidèles qui sont au purgatoire; et *pèlerine*, qui consiste en l'assemblée de tous les fidèles qui sont encore en mission sur la terre.¹⁶⁵ En effet, depuis la publication du *Decretum pro Graecis* au Concile de Florence en 1305, il est admis et enseigné dans l'Église qu'en attendant que le Seigneur soit venu dans sa majesté, accompagné de tous les anges¹⁶⁶ et que, la mort détruite, tout lui ait été soumis,¹⁶⁷ les uns parmi ses disciples continuent sur terre leur pèlerinage ; d'autres, ayant achevé leur vie, se purifient encore ; d'autres enfin sont dans la gloire, contemplant "dans la pleine lumière, tel qu'il est, le Dieu un en trois Personnes."¹⁶⁸ En tant que pèlerins, nous sommes en route vers la cité sainte. Mais à quoi ceci engage t-il ?

¹⁶⁵ LG 49.

¹⁶⁶ Mt 25, 31.

¹⁶⁷ 1 Co 15: 26-27.

¹⁶⁸ LG 49.

4.1 Eschatologie, Migration et Salut

L'identité pèlerine de l'expérience terrestre chrétienne le chrétien engage en quatre attitudes fondamentaux : *l'espérance* ou le désir d'une attente, *l'intendance* qui consiste en la faculté d'utiliser ou de dispenser de son temps, ses talents, ses possessions matérielles et sa richesse d'une manière responsable et pour le service de Dieu, la *vigilance* et la *justice*. En effet, la destinée de l'Église pèlerine, c'est d'atteindre la pleine perfection dans le ciel.¹⁶⁹ Ceci imprime un caractère passager dans l'expérience chrétienne terrestre. En tant que tel, elle se démarque de toute attitude de sédentaire. De la même manière qu'Abraham dut entreprendre un mouvement migratoire d'Ur à Canaan pour recevoir ce que Dieu lui a promis,¹⁷⁰ un caractère nomade est encré dans l'identité du chrétien. Pour ce dernier, ce chemin a été tracé par le Christ lui-même dans son incarnation, la courte durée de son ministère public, sa mort, sa résurrection et son ascension.¹⁷¹ En attendant la restauration promise, l'Église continue sa mission tout en étant accompagnée et soutenue par l'Esprit-Saint. Elle n'avance pas comme étant désespérée, car elle a un support spirituel, invisible. Elle est assurée qu'elle n'est pas condamnée à errer sur des questions essentielles. Elle, Corps du Christ et sacrement universel du salut,¹⁷² est donc en pèlerinage. Dans sa vie temporelle, l'Église accomplit sa mission avec l'espérance des biens

¹⁶⁹ LG, #48.

¹⁷⁰ Gn 11: 17.

¹⁷¹ LG, #49.

¹⁷² *Ibid.*, #48.

futurs en portant dans ses sacrements et ses institutions la figure du siècle qui passe.¹⁷³ L'espérance est la vertu théologique par laquelle nous désirons comme notre bonheur le Royaume des cieux et la Vie éternelle,¹⁷⁴ en mettant notre confiance dans les promesses du royaume et en prenant appui, non sur nos forces, mais sur le secours de la grâce du Saint-Esprit,¹⁷⁵ La vertu d'espérance répond à l'aspiration au bonheur placée par Dieu dans le cœur de tout homme :¹⁷⁶ elle assume les espoirs qui inspirent les activités des hommes ; elle les purifie pour les ordonner au Royaume des cieux ; elle protège du découragement ; elle soutient en tout délaissement ; elle dilate le cœur dans l'attente de la béatitude éternelle. L'élan de l'espérance préserve de l'égoïsme et conduit au bonheur de la charité.¹⁷⁷ L'espérance chrétienne se déploie dès le début de la prédication de Jésus dans l'annonce des béatitudes.¹⁷⁸ Les *béatitudes* élèvent notre espérance vers le Ciel comme vers la nouvelle Terre promise ; elles en tracent le chemin à travers les épreuves qui attendent les disciples de Jésus. Mais par les mérites de Jésus Christ et de sa passion, Dieu nous garde dans "l'espérance qui ne déçoit pas."¹⁷⁹ L'espérance est "l'ancre de l'âme," sûre et ferme, "qui pénètre là où est entré pour nous, en précurseur, Jésus."¹⁸⁰ Elle est

¹⁷³ LG, #48.

¹⁷⁴ CEC, #1817.

¹⁷⁵ He 10: 23. Tt 3: 6-7.

¹⁷⁶ CEC, #1818.

¹⁷⁷ Gn 17: 4-8 ; 22: 1-18. Rm 4: 18.

¹⁷⁸ CEC, #1820.

¹⁷⁹ Rm 5: 5.

¹⁸⁰ He 6: 19-20.

aussi une arme qui nous protège dans le combat du salut : “Revêtons la cuirasse de la foi et de la charité, avec le casque de l’espérance du salut.”¹⁸¹ Elle nous procure la joie dans l’épreuve même : “avec la joie de l’espérance, constants dans la tribulation.”¹⁸² Elle s’exprime et se nourrit dans la prière, tout particulièrement dans celle du *Pater*, résumé de tout ce que l’espérance nous fait désirer.

L’Eglise est aussi gardienne des facilités temporelles mises à sa disposition et se doit de les utiliser de manière responsable. Elle n’en est pas la propriétaire et n’agit pas de la sorte en ce sens qu’elle ne dispose pas d’elles comme bon lui semble. Cette notion de responsabilité est très liée avec celle de liberté. La dernière engendre la première tant qu’elles seront sous le régime de la volonté¹⁸³. Son périple terrestre est pour elle un exil loin du Seigneur de gloire.¹⁸⁴ Elle est animée d’une charité qui la presse de vivre pour le Christ sur terre.¹⁸⁵

Elle développe une attitude de vigilance et non de méchanceté et de paresse,¹⁸⁶ car elle ignore le jour et l’heure de la parousie.¹⁸⁷ Cette vigilance peut être comprise comme une partie intégrante pour rendre complète l’application de la vertu de prudence aux cotés de *la mémoire*

¹⁸¹ 1 Th 5: 8.

¹⁸² Rm 12: 12.

¹⁸³ CEC, #1734.

¹⁸⁴ 2 Co 5 : 6.

¹⁸⁵ 2 Co 5: 9.

¹⁸⁶ Mt 25: 26.

¹⁸⁷ He 9: 27.

précise (memoria), autrement dit celle qui est fidèle à réalité; de *l'intelligence* (intelligentia), comprise comme la compréhension des principes premiers; de *la docilité* (dolicitas) ou encore l'ouverture d'esprit qui reconnaît la diversité réelle des choses et des situations à vivre et ne pas s'enfermer dans toute présomption de connaissance trompeuse, la capacité de faire usage de l'expérience et l'autorité d'autrui et à prendre des décisions prudentes; de *la perspicacité* (solertia) ou la capacité de se mettre à la hauteur d'une situation rapidement; *du raisonnement discursif* (ratio), compris comme la capacité de rechercher et de comparer les possibilités alternatives; de *la prévoyance* (providentia) en tant que capacité d'estimer si une action particulière mènera à la réalisation de l'objectif; de *la circonspection* ou capacité à prendre en considération toutes les circonstances pertinentes; et enfin, de *la vigilance ou mise en garde* comprise comme la capacité à atténuer des risques. Enfin, elle vit suivant le fait qu'elle sera jugée par une règle de justice.¹⁸⁸ Elle avance sous la loi de l'amour de Dieu et du prochain.¹⁸⁹

4.2 Migration et Identité chrétienne

L'élément migratoire, étant constitutif de l'identité chrétienne, influence nécessairement l'action chrétienne tant sur le plan individuel que collectif. L'Eglise en mission sur la terre est essentiellement pèlerine. Chaque chrétien est essentiellement pèlerin. Cette réalité pèlerine, qui traduit, à la perfection, l'essentiel de l'expérience chrétienne terrestre, s'identifie à la réalité

¹⁸⁸ 2 Co 5: 10.

¹⁸⁹ Eph 4 :16.

migratoire de manière conceptuelle, faisant ainsi du chrétien, de manière pratique, un migrant. Il n'a donc pas sur la terre de cité permanente. Le Dieu d'Abraham, de Jésus-Christ et de l'Eglise demande toujours à faire un déplacement. D'Ur à Canaan, du ciel sur la terre, de Jerusalem jusqu'aux confins de la terre, Il appelle toujours à se déporter. L'identité de l'Eglise et du chrétien est donc migrante. Mais, ce n'est pas le seul facteur qui détermine les décisions et actes moraux des chrétiens. En effet, l'identité de chaque personne humaine, tant individuelle que collective, est dominée par quatre grands facteurs : religieux, ethnique, économique et politique.¹⁹⁰ Ceci fait de nous des êtres pluridimensionnels dont la résultante sera toujours hybride. Aucun facteur ne doit-être sujet à méconnaissance ou diminution. Il peut arriver que les quatre facteurs sont au diapason ou encore s'alignent sur un plan pratique. Par exemple, un pauvre catholique d'Haïti qui bénéficie de l'asile politique aux Etats-Unis au lendemain d'un coup-d'état militaire, dans tout son être, vit la réalité de migrant. Il est donc ethniquement un déplacé, économiquement un nomade, religieusement un pèlerin et politiquement un réfugié. Mais, ce cas ne s'applique à tout le monde, sinon à très peu. Il y a plutôt une diversité interne et externe dans la réalité humaine, individuellement et collectivement. Pour éviter tout conflit dans nos actes de volonté, nos réponses à ces diversités doivent être la réconciliation et le dialogue.

Nos réponses à cette diversité interne, c'est de participer aux pratiques qui aident à construire une communauté des personnes diversifiées. Ce sont : la réconciliation des pratiques

¹⁹⁰ Terrence W. Tilley, "How Would Jesus Vote?" in Cafardi, 252.

qui est la marque déposée des premiers disciples de Jésus hier et aujourd'hui.¹⁹¹ Elle peut ressembler aux pratiques de partage des dévotions, des prières et des modes d'association. Demander la conformité en un espace pluriel peut constituer un élément de division et non de réconciliation. Notre réponse à la diversité externe doit-être le dialogue.¹⁹² Il en existe quatre formes. Ce sont : *le dialogue de vie* ou favoriser le vivre ensemble, *le dialogue d'action* ou collaborer en vue de la justice et du développement, *le dialogue d'échange* ou apprendre à se connaître et s'apprécier davantage en écoutant l'appréciation et la critique des autres, et enfin, *le dialogue d'expérience* ou partager les valeurs et les pratiques spirituelles. Le témoignage est la forme la plus effective de dialogue et de proclamation.¹⁹³ Une pratique-clé est de communiquer notre foi adéquatement. Nos croyances doivent être dites et montrées. Il faut préférer l'engagement à la confrontation. Le premier met l'accent sur le fait de convaincre l'autre de la validité d'une position et d'être civil à son sujet. La seconde s'apparente à toute opposition ferme à toute discussion sur un sujet (dossier) sous prétexte qu'est non-négociable.¹⁹⁴ Même l'engagement n'arrive pas à convaincre l'autre; mais, ceci lui fera bouger de sa position et de considérer d'autres options.¹⁹⁵ Reconnaître les pratiques qui nous réconcilient et celle qui nous divisent. Là est la clé en situation de diversité religieuse interne, externe et politique.¹⁹⁶ La

¹⁹¹ Ibid., 255.

¹⁹² Ibid., 256.

¹⁹³ Ibid.

¹⁹⁴ Ibid., 257.

¹⁹⁵ Ibid.

¹⁹⁶ Ibid., 258.

politique du migrant spirituel est celle du règne de Dieu. Les pêcheurs qui travaillent pour la réconciliation et la paix méritent notre vote.

4.3 Eucharistie et Conscience

L'eucharistie fait naître une prise de conscience continuelle de l'identité de migrant spirituel en route pour la Jérusalem céleste. C'est la fréquence de son occurrence et sa centralité dans la doctrine qui lui procurent ce rôle capital dans le processus d'inculquer son identité au catholique. En effet, elle est le sommet vers lequel tend l'action de l'Église, et en même temps la source d'où découle toute sa vertu.¹⁹⁷ C'est donc à juste titre que la liturgie est considérée comme l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus Christ, exercice dans lequel la sanctification de l'homme est signifiée par des signes sensibles et réalisée d'une manière propre à chacun d'eux, et dans lequel le culte public intégral est exercé par le Corps mystique de Jésus Christ, c'est-à-dire par le Chef et par ses membres.¹⁹⁸ Dans la liturgie terrestre, nous participons par un avant-goût à cette liturgie céleste qui se célèbre dans la sainte cité de Jérusalem à laquelle nous tendons comme des *voyageurs*, où le Christ siège à la droite de Dieu, comme ministre du sanctuaire et du vrai tabernacle.¹⁹⁹ Elle prie pour "qu'ils gardent dans leur vie ce qu'ils ont saisi par la foi;"²⁰⁰ et le renouvellement dans l'Eucharistie de l'alliance du Seigneur avec les hommes

¹⁹⁷ SC, #10.

¹⁹⁸ Ibid., #7.

¹⁹⁹ Ibid., #8. *Ap* 21: 2 ; *Col* 3: 1 ; *He* 8: 2.

²⁰⁰ Ibid., #10. Oraison de la messe du mardi de Pâques.

attire et enflamme les fidèles à la charité pressante du Christ.²⁰¹ Mais, pour obtenir cette pleine efficacité, il est nécessaire que les fidèles accèdent à la liturgie avec les dispositions d'une *âme droite*.²⁰² A quoi cela retourne t-il ?

En plus du fait qu'elle soit la plus fréquente des célébrations, faisant ainsi de l'Eglise une assemblée eucharistique, l'eucharistie trouve son sommet dans la consécration dont le terme est l'anamnèse. Aussi vrai que nos actes forment notre caractère, l'eucharistie forme la conscience du catholique dans l'anamnèse. En effet, la conscience est l'autel où Dieu communique avec chaque personne humaine. Dans son processus de formation, elle est influencée par plusieurs facteurs dont les croyances et les pratiques de la religion, dont la plus régulière : l'eucharistie. Elle est la voix de Dieu résonnant dans le cœur humain nous révélant la vérité de notre identité migrant ou pèlerine; et nous appelant à faire ce qui est bien, c'est-à-dire en conformité avec ce que nous sommes et la vérité objective connaissable, tout en évitant le mal. C'est un jugement de la raison dans lequel la personne humaine reconnaît la qualité morale d'un acte concret qu'il va poser, qu'il est en train de poser, ou qu'il a déjà posé.²⁰³ Dans les profondeurs de sa conscience, l'homme découvre une loi qu'il ne s'est pas imposé, *mais qui l'invite à l'obéissance*, le sermonnant de toujours aimer le bien et d'éviter le mal. En somme, à chaque acte que le catholique va poser, il vit au fond de lui-même une invitation à se souvenir qu'il est migrant ou pèlerin, et surtout à obéir à toutes les injonctions découlant de son identité. Cette voix de la

²⁰¹ SC, #10.

²⁰² *Ibid.*, #11. 2 Co 6: 1.

²⁰³ Gregory A. Kalscheur, "Conscience and Citizenship," 108.

conscience parle à son cœur quand c'est nécessaire, notamment au moment des élections. Et puisque la dignité humaine, c'est d'obéir à la Loi de Dieu inscrite au cœur²⁰⁴ et qu'en toutes ses activités, un humain est tenu de suivre sa conscience,²⁰⁵ il est plausible de conclure qu'être solidaire de celui qui vit une situation effective de migration se fait de manière nécessaire chez le catholique authentique. En quel sens ?

4.4 Anamnèse et Jugement prudentiel

Au moment de décider à une échéance électorale, le jugement prudentiel du fidèle catholique est guidé entre autres par le caractère *anamnestique* de son identité théologique de migrant. En effet, le fidèle catholique (catholique authentique) participe, dans la mesure du possible, à la célébration régulière et quotidienne du sacrifice eucharistique. C'est le Christ lui-même qui a demandé, la nuit-même où Il fut livré, de *le faire en sa mémoire*.²⁰⁶ Voilà pourquoi, il est appelé, à juste titre, le *mémorial* de la passion et de la résurrection du Seigneur jusqu'à ce qu'Il vienne.²⁰⁷ Toutefois, loin d'être un simple rappel, à la fin de la consécration, le prêtre invite les fidèles à proclamer *l'anamnèse*.²⁰⁸ Cette proclamation est la déclaration suivant laquelle les fidèles (l'Eglise) affirment qu'ils vont se laisser *continuellement transformer, au moyen de la*

²⁰⁴ GS, #16.

²⁰⁵ DH, #2.3.

²⁰⁶ Mt 26-28. Mc 14: 22-24. Lc 22: 19-20. 1 Co 11: 23-25.

²⁰⁷ CEC, #1323.

²⁰⁸ Congrégation pour le Culte Divin, *Présentation Générale du Missel Romain*, #151.

mémoire, par l'acte fondateur de leur rédemption. à savoir le mystère pascal. L'anamnèse se trouve donc au coeur de la morale du fidèle catholique. En d'autres termes, c'est quelqu'un *qui agit parce qu'il se souvient*, ou encore en raison de son souvenir. Quel est le lien avec le processus de vote ?

Jeter son dévolu sur un candidat est un haut acte d'appui à la construction d'un monde plus juste et fraternel. Dans le monde occidental, les élections constituent une manière pacifique et consensuelle de participation au processus de charpentage d'une société.²⁰⁹ En posant cet acte, le catholique est dominé par la quête de deux principes : la dignité humaine enracinée dans l'amour inconditionnel de Dieu pour les humains d'une part; et d'autre part, le bien commun, conséquence directe de l'amour du prochain. En décision électorale, on pense continuellement à autrui suivant sa propre perspective, sa propre identité. Si un équilibre doit-être trouvé chez tout être humain entre les quatre dimensions qui forment sa personnalité : la religieuse, l'ethnique, l'économique et la politique,²¹⁰ chez le fidèle catholique, la dimension religieuse joue un rôle prédominant. En somme, son identité théologique de migrant, renforcée par sa participation régulière à l'eucharistie, va être le vecteur qui guide la recherche d'un équilibre avec les autres dimensions. Dans son ethnie, son milieu de travail et ses positions politiques, il appliquera de manière nécessaire un alignement avec le caractère passager, pèlerin et migrant de son périple terrestre. D'abord, il sera donc plus conscient de la diversité culturelle ambiante,²¹¹ notamment

²⁰⁹ Encyclopaedia Britannica Online, "Election", s.v. "History and Society," disponible à l'adresse suivante : <http://www.britannica.com/EBchecked/topic/182308/election> (consulté le 26 juillet 2013).

²¹⁰ Terrence W. Tilley, "How Would Jesus Vote?" 252.

²¹¹ Leonard Dinnerstein, *Ethnic Americans, a history of immigration*, 8.

pour la richesse, la créativité²¹² et le dynamisme qu'elle engendre au lieu de se recroqueviller dans un ethnocentrisme desséchant. Ensuite, il se sentira concerné par le bien-être des autres²¹³ et de la manière dont ce bien-être puisse être garanti par les institutions étatiques. Enfin, dans ses prises de position politique proprement dites, notamment en votant, il se focalisera d'une part sur la quête du plus grand bien possible tout en tolérant l'occurrence d'un moindre mal²¹⁴ en raison du caractère imparfait de l'expérience humaine dû, entre autres, par sa brièveté; et d'autre part, sur l'expression effective de sa solidarité avec les pauvres parmi nous, spécialement ceux qui sont dans une situation qui s'apparente à un pan de son identité.

4.5 Solidarité, Migration et Tolérance

Le caractère anamnétique de l'identité théologique de migrant du fidèle catholique produit de manière nécessaire en lui une attitude de solidarité avec ceux qui expérimentent une réalité effective de migration et le pousse à coopérer droitement avec ceux qui luttent pour une plus grande justice et compréhension en faveur des migrants et des réfugiés. En effet, les catholiques sur qui les enseignements de l'Eglise ont une influence certaine sont les fidèles catholiques ou encore les "catholiques consciencieux"²¹⁵ au sens de Clarke E. Cochran et David Caroll Cochran, et non les catholiques nominaux et idéologiques qui constituent des groupes qui,

²¹² Terrence W. Tilley, "How Would Jesus Vote?" 255.

²¹³ Jean Paul II, *Ecclesia in America*, #55. *Sollicitudo Rei Socialis*, § 40.

²¹⁴ ST I-II, Q. 90, A. 2.

²¹⁵ Clarke E. Cochran and David Caroll Cochran, *The Catholic Vote: A Guide for the Perplexed*, 41.

d'un côté peuvent être compris comme pratiquant un athéisme fonctionnel et de l'autre, comme adepte d'un pur opportunisme. Le périple terrestre des fidèles est donc assumé comme un pèlerinage.²¹⁶ Ils constituent l'assemblée de ceux qui, ensemble, font route pour la cité céleste comme le décrit si bien Saint Augustin. Conformément à l'injonction du Christ de le faire en sa mémoire, donnée le soir où Il fut livré, et à la tradition des premiers chrétiens, ils célèbrent quotidiennement la messe. Cette dernière, en tant que sommet et source de la vie chrétienne,²¹⁷ est le sacrement, c'est-à-dire signe sensible qui rend présent et effectif la configuration du fidèle au Christ mort et ressuscité, qui invite le fidèle à toujours se rappeler qu'il doit vivre en conformité avec son identité profonde. En effet, le cœur de la messe est la consécration qui culmine à l'anamnèse constituant un rappel des faits marquants de l'évènement pascal et la promesse d'en vivre en accord. En d'autres termes, en tant que membres de l'Eglise pèlerine, les fidèles sont appelés à vivre comme passagers, migrants sur la terre. Et l'outil qui produit en ce rappel transformateur est l'eucharistie, notamment le point culminant de ce qui est considéré comme son cœur : l'anamnèse. La participation régulière à l'eucharistie fait naître chez les fidèles une prise de conscience de leur identité pèlerine et imprime en eux une vertu corollaire que l'on peut décrire selon les termes d'une *solidarité anamnétique* en raison du fait qu'ils sont appelés à toujours se souvenir qu'ils ont la mission de prendre soin de leurs frères et sœurs. Le Christ a donc restauré par sa mort et sa résurrection le fait de se solidariser de ses semblables, vertu dont la mise aux rencards a été entamée en Caïn. Ce dernier raillait en effet : "suis-je le

²¹⁶ LG, #48.

²¹⁷ SC, #47.

gardien de mon frère.”²¹⁸ Le fait par Jésus de synthétiser tout le message divin en l’application de la loi de l’amour fait justement de l’amour du prochain une réponse d’action de grâce par rapport à l’amour inconditionnel de Dieu. Dans la vie publique donc, la préoccupation du bien-être de l’autre n’a d’autre nom que la solidarité. Ici, dans le contexte précis du catholicisme, une solidarité, motivée quotidiennement par la participation à l’eucharistie, devient anamnastique.

De plus, l’identité théologique de pèlerin est fondamentale dans ce débat en ce sens qu’elle résume l’essentiel de ce que le fidèle catholique croit et assume. En plus du fait qu’elle fait développer l’attitude d’intendance par rapport à la création, elle ponctue celle de solidarité par rapport à l’humanité. En somme, l’une des clés qui permet de comprendre la mission de l’Eglise est celle qui consiste à rappeler à toute l’humanité le caractère passager de son expérience terrestre. En d’autres termes, *l’Eglise rappelle essentiellement au monde qu’il est migrant.*

Il se trouve, d’un autre côté, que depuis l’aube des temps mais plus particulièrement aujourd’hui, la migration est devenue l’un des phénomènes majeurs qui décrit la globalisation ambiante²¹⁹ et qui constitue notamment un des dossiers inflammables qui décrit la bataille politique dans le monde du XXIe siècle. La multiplicité des dossiers et l’économisme ambiant peut prêter à confusion dans tout effort politique. En effet, l’adoption des théories monétaristes de l’Ecole de Chicago, notamment celle de la réduction considérable des régulations dans le monde de la finance, par bon nombre de gouvernements occidentaux au début des années 1980 a

²¹⁸ Gn 4: 10.

²¹⁹ International Monetary Fund, “Globalization: Threats or Opportunity.”

renforcé un manque d'intérêt pour le bien commun comme émanant d'une vision politique commune. Le recours à la morale puritaine au cours de cette même période avait scellé le discours religieux en une rhétorique des valeurs et en un désintéressement de la capacité de l'identité religieuse à influencer sur le processus de charpentage de la société par l'engagement politique. Cependant, la Grande Récession²²⁰ de ce début du Troisième Millénaire, dûe, entre autres, par une trop grande absence de réglementation dans le secteur financier,²²¹ a fait voir l'incapacité de l'économisme ambiant à façonner un monde équitable et la nécessité de donner une place plus significative à l'identité religieuse dans l'effort pour construire une société plus juste.

L'identité pèlerine, donc migrante, étant celle qui décrit dans son essence les fidèles catholiques, c'est donc elle qui gouverne l'équilibre continu que le catholique cherche avec les autres dimensions de la personnes humaine à savoir l'ethnique, l'économique et la politique. Quant à cette dernière, les fidèles catholiques la vivent dans leur engagement au sein d'un parti qui peut culminer à l'occupation d'un office public, mais aussi dans la participation aux élections. Dans cette étude, où il a été question, dans une certaine mesure, de l'équilibre en trouver entre l'identité catholique et la vie politique, il s'est trouvé qu'il y a un dossier qui se

²²⁰ Wessel, David, "Did Great Recession Live Up to the Name," *Wall Street Journal* (April 08, 2010), disponible à l'adresse suivante : <http://online.wsj.com/news/articles/SB10001424052702303591204575169693166352882?mg=reno64-wsj&url=http%3A%2F%2Fonline.wsj.com%2Farticle%2FSB10001424052702303591204575169693166352882.html> (consulté le 11 mars 2014).

²²¹ Larry Elliot, "Who to blame for the Great Recession? So many big names are in the frame," *Guardian* (02-03-2012), disponible à l'adresse suivante : <http://www.theguardian.com/business/2012/feb/03/who-caused-financial-crisis-great-recession> (consulté le 11 mars 2014).

place comme un dénominateur commun entre les deux, c'est bien celui de l'immigration. Loin de réduire toute la pensée politique chrétienne en une rhétorique de revendication de la légalisation des documents des résidents en provenance d'un mouvement de migration irrégulière, force est de constater que tout catholique authentique ne se sentira jamais confortable dans une société où les apports novateurs et créateurs des immigrants ne soient pas reconnus et valorisés. En somme, *le fidèle catholique a une conscience qui lui commande d'insérer la notion migratoire dans toutes les approches qu'il fait notamment celle politique*. Toutefois, les catholiques authentiques savent qu'ils ne sont pas seuls dans le monde. Les autres êtres humains n'ont pas, comme eux, la même vision. Voilà pourquoi, la tradition morale catholique prône le dialogue²²² comme outil essentiel du consensus à trouver dans le processus de construction d'un monde fraternel. Pour cela, en matière de participation à la vie publique, le principe qu'elle applique est, non point celle de la coopération où elles préconiserait dès le départ que ses vis-à-vis ont des mauvaises intentions, mais plutôt celle de la tolérance. En effet, pour la tradition morale catholique, prêter une bonne intention à ses interlocuteurs est condition essentielle qui rend possible le dialogue ;²²³ toutefois, en raison du fait que aucun être humain ne maîtrise la totalité des contextes et des circonstances de la réalité, il est plausible d'admettre, qu'ici et là, la poursuite d'un grand bien puisse engendrer quelques moindres maux qui, néanmoins, puissent être tolérer.²²⁴

²²² Conseil Pontifical pour le Dialogue Inter-religieux, *Dialogue et Proclamation* (Rome : 19 mai 1991) #42, disponible à l'adresse suivante : http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/interelg/documents/rc_pc_interelg_doc_19051991_dialogue-and-proclamatio_en.html (consulté le 11 mars 2014).

²²³ Ibid., #47.49.

²²⁴ ST, I-II, Q. 96, A. 2.

En ce sens, les fidèles catholiques n'ont pas le droit de se taire à l'appel de leur conscience leur commandant de rappeler au monde la dimension passagère, pèlerine, donc migrante de son expérience terrestre. Faire de l'identité migrante la plaque tournante du pôle politique de leur discours religieux apporte une cohérence certaine avec la totalité des dimensions qui les composent. Si James Keenan a raison de nous rappeler qu'accomplir la volonté de Dieu s'inscrit mieux dans le cadre du bien à faire que dans la complaisance à se croire meilleur que les autres,²²⁵ il faut avouer dans ce débat la justesse de la considération de l'identité migrante de tout être humain comme point de départ du débat politique et plus spécialement comme plaque tournante de la participation catholique à la vie politique, plutôt que dans celle qui prône au prime abord des fléaux et dossiers à éviter.

²²⁵ James F Keenan, *Moral Wisdom: Lessons and Texts from the Catholic Tradition* (Lanham, MD: Rowman & Littlefield, 2004), 57.

CONCLUSION :**...PARCE QUE VOUS ÉTIEZ ÉTRANGERS EN TERRE D'EGYPTE (Lv 19: 34)**

La dimension *anamnestique* est nécessaire à la pratique de la solidarité avec le migrant. En d'autres termes, pour être solidaire avec le migrant, les fidèles catholiques sont motivés par cet outil mémoriel que constitue l'anamnèse, sommet de la consécration eucharistique. L'Eglise proclame son importance en le plaçant au cœur de la pratique qui donne sens à la foi chrétienne, comprise comme nouvelle alliance. Toutefois, dans l'ancienne alliance, le peuple d'Israël était invité à pratiquer cette solidarité en raison de la mémoire.

En effet, la règle d'or du livre du Lévitique suivant laquelle il faut aimer son prochain ne renvoie pas à une généralité mais plutôt à une personne spécifique en l'occurrence celui qui est dans le besoin, identifié notamment dans le visage du migrant.²²⁶ Israël était donc invité à pratiquer une effective solidarité de la mémoire en raison du fait qu'il est le peuple élu. Il doit donc chérir le cœur d'un étranger, car il a été lui-même étranger en Egypte. C'est une invitation à pratiquer une solidarité anamnétique à l'endroit de l'étranger.²²⁷ L'acte qui fonda la solidarité avec les étrangers, dans le contexte vétéro-testamentaire, est donc la référence à se rappeler rituellement de l'évènement de l'exode. La célébration de la pâque juive en est le moment culminant. Cependant, il fut malheureux de constater que le peuple juif, notamment son élite religieuse, a par trop accentué sa rhétorique religieuse sur un exclusivisme de l'élection faisant, de

²²⁶ Lv 19: 33.

²²⁷ Ex 23: 9.

ce fait, ombrage à un meilleur développement du thème de la solidarité avec les étrangers. Dans la nouvelle alliance, Jésus a commencé son ministère terrestre comme un migrant, un déplacé.²²⁸ Pour Søren Kierkegaard, le Christ ne demande pas de reconnaître quelqu'un comme un voisin, mais plutôt de devenir soi-même le prochain de quelqu'un notamment par la pratique de la compassion²²⁹ ainsi que de la solidarité de la mémoire. Les récits racontés dans l'Évangile selon Saint Luc invite à une solidarité morale avec ceux qui souffrent, le prochain, les masses. En somme, comme le bon samaritain, on devrait toujours se mettre du côté des victimes; et dans ce cas-ci, reconnaître les droits fondamentaux des migrants. Une telle solidarité est une disposition habituelle, c'est-à-dire une vertu, que la tradition appelle hospitalité.

Sur le plan de l'éthique, c'est dans la participation du catholique à la célébration de la messe qu'est enracinée sa pratique de la solidarité de la mémoire. Dès le départ, il convient d'assumer qu'il prend part, sur une base régulière, à une activité qui contient deux parties : l'une, sujette à des variations et une l'autre, stable. En effet, dans la liturgie de la parole, constituant la première partie de la messe, les lectures et l'évangile changent quotidiennement. Par contre, la liturgie eucharistique est la répétition d'un acte qui a pour mission de configurer le catholique au Christ-prêtre et chef de son Église, célébrant la première messe au cours du mystère pascal. L'Église assume donc qu'elle a la mission de répéter l'ultime sacrifice de Jésus sur l'ordre-express de ce dernier. Tout ce qui a rapport à l'eucharistie est indissociablement lié à

²²⁸ Mt 2: 13-23.

²²⁹ Søren Kierkegaard, *Works of Love*, trans. Howard and Edna Hong (New York: Harper and Row, 1962), 38.

l'ordre intimé par le Christ lui-même. Ainsi, la *solidarité anamnétique*, suivant l'appellation de Walter Benjamin,²³⁰ avec l'étranger se trouve être au coeur même de la morale chrétienne. Dans la pratique de la *solidarité anamnétique* avec les victimes de migration forcée, ceux qui, dans leur nudité abstraite, comme cet homme tombé parmi les voleurs, dépouillé de titre, de statut et de rôle, ne sont rien d'autre que des humains. Le terme "prochain" en Luc sert comme un pont métaphorique entre identité et différence: l'hospitalité encourage la *solidarité anamnétique* là où le soin est offert, non pas à l'étranger, mais plutôt au prochain, spécialement celui qui, selon Simone Weil, est marqué par un sceau spécial: l'affliction.²³¹ Dans les évangiles synoptiques, l'image d'un festin pour tous les peuples (Is 25, 6) révèle Dieu comme celui qui invite Israël au festin eschatologique. Et ceci est rappelé si puissamment dans l'anamnèse eschatologique de l'eucharistie.

Les chrétiens sont sur terre en quête d'un meilleur chez soi. Le déplacement pour trouver un endroit où le royaume de Dieu est effectif devient le lieu même de la révélation. Participer activement à la vie publique est une part constitutive de la mission du baptisé qui est de collaborer à l'oeuvre rédemptrice du Christ. Loin d'être un devoir, c'est un privilège.²³² Néanmoins, quand l'acte de voter est étudié suivant une approche éthique et de ce fait, considéré en tant qu'acte humain, donc moral, il est mis à jour comme étant un processus dans lequel

²³⁰ Walter Benjamin, *Illuminations* (New-York: H. Arendt, 1969), 253.

²³¹ Simone Weil, "Reflections on the Right Use of School Studies in a view of the Love of God," in *Waiting for God* (New-York: G.P. Putman, 1951), 115.

²³² William O'Neill, "Christian Hospitality and the Solidarity with the Stranger," 152.

s'incluent trois composantes : la nature de l'acte de voter, l'intention de l'électeur catholique et les circonstances dans lesquelles l'élection a lieu. Plus loin, la considération de la troisième composante amène à comprendre qu'en raison de la variation des conditions historique, géographique, culturelle, économique, politique et même sociale, il ne sera pas évident que les catholiques, tout en partageant la même foi et le même baptême, arriveront à voter de la même manière dans toutes les régions. Ainsi, pour sauvegarder leur sainteté, il devient impératif aux électeurs catholiques de pratiquer ce que la tradition morale présente comme clé dans le domaine public à savoir : la vertu de prudence et l'art du possible. Ainsi, la mise en pratique des jugements prudents et de l'art du possible aideront l'électeur catholique à faire des choix conformes à sa conscience. Cette dernière, étant le lieu par excellence où Dieu lui parle, est influencée, dans le processus de sa formation, par des éléments tels que : le back-ground familial, la formation académique, les expériences professionnelles, les croyances et pratiques de la religion catholique. De ce fait, il est plausible d'admettre que tout électeur catholique est, de près ou de loin, influencée par la pratique la plus régulière de sa religion à savoir l'eucharistie.

En période électorale, la conscience, dans son jugement prudentiel, œuvre sous l'influence de la participation à l'Eucharistie comprise comme pratique rituelle scellant la transformation continue de la praxis par l'anamnèse. En effet, pour approcher, sur le plan de l'éthique, la participation du catholique à la célébration de la messe, il convient d'assumer qu'il prend part, sur une base régulière, à une activité qui contient deux parties : l'une, sujette à des variations et l'autre, stable. En effet, dans la liturgie de la parole, constituant la première partie de la messe, les lectures et l'évangile changent quotidiennement. Par contre, la liturgie

eucharistique est la répétition d'un acte qui a pour mission de configurer le catholique au Christ-prêtre et chef de son Eglise, célébrant la première messe au cours du mystère pascal. L'Eglise assume donc qu'elle a la mission de répéter l'ultime sacrifice de Jésus sur l'ordre-express de ce dernier. Tout ce qui a rapport à l'eucharistie est indissociablement lié à l'ordre intimé par le Christ lui-même. C'est, en d'autres termes, mettre en pratique le fait de s'entendre dire tous les jours : "faites ceci en mémoire de moi."

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS DE L'ÉGLISE

Benedict XVI, *Encyclical Letter on Integral Human Development in Charity and Truth: Caritas in Veritate*. Rome: Libreria Editrice Vaticana, June 29, 2009. http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/encyclicals/documents/hf_ben-xvi_enc_20090629_caritas-in-veritate_en.html (consulté le 31 juillet 2013).

———, *Encyclical Letter Caritas in Veritate: on Integral Human Development in Charity and Truth*. Rome: Libreria Editrice Vaticana, 2009. http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/encyclicals/documents/hf_ben-xvi_enc_20090629_caritas-in-veritate_en.html (consulté le 2 février 2014).

———, *Message For The World Day Of Migrants And Refugees 2013: Migrations: pilgrimage of faith and hope*. Rome: Libreria Editrice Vaticana, October 12, 2012. http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/messages/migration/documents/hf_ben-xvi_mes_20121012_world-migrants-day_en.html (consulté le 31 juillet 2013).

———, *Sacramentum Caritatis: Post Synodal Apostolic Exhortation on the Eucharist as the Source and Summit of the Church's Life and Mission*. Rome: Libreria Editrice Vaticana, February, 2007. http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/apost_exhortations/documents/hf_ben-xvi_exh_20070222_sacramentum-caritatis_en.html (consulté le 31 juillet 2013).

Catéchisme de l'Église Catholique. Rome: Libreria Editrice Vaticana, 1983. http://www.vatican.va/archive/FRA0013/_INDEX.HTM (consulté le 10 mars 2014).

Congrégation pour le Culte Divin, *Présentation Générale du Missel Romain*. Rome: Libreria Editrice Vaticana, 2007. http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/ccdds/documents/rc_con_ccdds_doc_20030317_ordinamento-messale_fr.html#CHAPITRE_IX_ADAPTATIONS_QUI_RELEVANT_DES_EVEQUES_%A0ET_DE_LEURS_CONFERENCE (consulté le 12 février 2014).

Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Note Doctrinale concernant certaines questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique*. Rome: Libreria Editrice Vaticana, 24 Novembre 2002. http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_20021124_politica_fr.html (consulté le 24 novembre 2014).

Conseil Pontifical Justice et Paix, *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise*. Rome: Libreria Editrice Vaticana, Avril 2004. http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/justpeace/documents/rc_pc_justpeace_doc_20060526_compendio-dott-soc_en.html (consulté le 11 mars 2014).

Code of Canon Law, Rome: Libreria Editrice Vaticana, 1983. http://www.vatican.va/archive/ENG1104/_INDEX.HTM (consulté le 2 mars 2014).

Francis I, *Migrants and Refugees: Towards a Better World: Message For The World Day Of Migrants And Refugees 2014*. Rome: Libreria Editrice Vaticana, August 5, 2013. http://www.vatican.va/holy_father/francesco/messages/migration/documents/papa-francesco_20130805_world-migrants-day_en.html (consulté le 3 octobre 2013).

———, “Jesus Always Invites Us: He Does Not Impose”. *Whispers From The Loggia*: June 30, 2013). <http://whispersintheologia.blogspot.com.au/2013/06/jesus-always-invites-us-he-does-not.html> (consulté le 11 décembre 2013).

John XXIII, *Pacem in Terris: Encyclical on Establishing Universal Peace in Truth, Justice, Charity, and Liberty*. Rome: Libreria Editrice Vaticana, April 1963. http://www.vatican.va/holy_father/john_xxiii/encyclicals/documents/hf_j-xxiii_enc_11041963_pacem_en.html (consulté le 10 mars 2014).

John Paul II, *Encyclical letter on the value and inviolability of human life: Evangelium Vitae*. Rome: Libreria Editrice Vaticana, March 25, 1995. http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_25031995_evangelium-vitae_en.html (consulté le 2 août 2013).

———, *Post Synodal Apostolic Exhortation: Ecclesia in America*. Mexico City: January 22, 1999. http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/apost_exhortations/documents/hf_jp-ii_exh_22011999_ecclesia-in-america_en.html (consulté le 11 mars 2014).

———, *Sollicitudo Rei Socialis*, Rome: Libreria Editrice Vaticana, 1987. http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_30121987_sollicitudo-rei-socialis_en.html (consulté le 11 mars 2014).

- , *Veritatis Splendor*. Rome: Libreria Editrice Vaticana, August 1993. http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_06081993_veritatis-splendor_en.html (consulté le 2 mars 2014).
- Paul VI, *Encyclical Letter on the Development of Peoples: Populorum Progressio*. Rome: Libreria Editrice Vaticana, March 26, 1967. http://www.vatican.va/holy_father/paul_vi/encyclicals/documents/hf_pvi_enc_26031967_populorum_en.html (consulté le 31 juillet 2013).
- Pontifical Council for Inter-religious Dialogue, *Dialogue and Proclamation: Reflection And Orientations On Inter-religious Dialogue And The Proclamation Of The Gospel Of Jesus Christ*. Rome: Libreria Editrice Vaticana, May 1991. http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/interelg/documents/rc_pc_interelg_doc_19051991_dialogue-and-proclamatio_en.html (consulté le 11 mars 2014).
- United States Conference of Catholic Bishops. *Forming Consciences for Faithful Citizenship: A Call for Political Responsibility from the Catholic Bishops of the United States with Introductory Notes*. Washington, DC: USCCB, 2011. <http://www.usccb.org/issues-and-action/faithful-citizenship/forming-consciences-for-faithful-citizenship-introductory-note.cfm> (consulté le 9 février 2014).
- United States Conference of Catholic Bishops and Conferencia del Episcopado Mexicano, *Strangers No Longer: Together On The Journey Of Hope*. Washington D.C.: USCCB, January 22, 2003. <http://www.usccb.org/issues-and-action/human-life-and-dignity/immigration/strangers-no-longer-together-on-the-journey-of-hope.cfm> (consulté le 9 février 2014).
- Vatican II, *Declaration on Religious Freedom : Dignitatis Humanae on the right of the person and of communities to Social and Civil Freedom in Matters Religious*. Rome: Libreria Editrice Vaticana, December 7, 1965. http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decl_19651207_dignitatis-humanae_en.html (consulté le 10 mars 2014).
- , *Decree on Ministry and Life of Priest: Presbyterorum Ordinis*. Rome: Libreria Editrice Vatican, December 1965. http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decree_19651207_presbyterorum-ordinis_en.html (consulté le 10 mars 2014).
- , *Dogmatic Constitution on the Church: Lumen Gentium*. Rome: Libreria Editrice Vaticana. http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19641121_lumen-gentium_fr.html. (consulté le 24 février 2014).

- , *Constitution on the Sacred Liturgy: Sacrosanctum Concilium*. Rome: Libreria Editrice Vaticana, December 4, 1963. http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19631204_sacrosanctum-concilium_en.html (consulté le 12 mars 2014).
- , *Pastoral Constitution on the Church in the Modern World: Gaudium et Spes*. Rome: Libreria Editrice Vaticana, December 1965. http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_cons_19651207_gaudium-et-spes_en.html (consulté le 10 mars 2014).

OUVRAGES

- Aquinas, Saint Thomas. *Summa Theologica: Part I-II, Pars Prima Secundae, From the Complete American Edition*. Public Domain Books: Kindle Edition, 2006.
- Benjamin, Walter. *Illuminations*. New-York: H. Arendt, 1969.
- Bretzke, James. *Consecrated Phrases: A Latin Theological Dictionary*. 3rd ed. Collegeville: Liturgical Press, 2013.
- Cafardi, Nicholas P., ed. *Voting and Holiness: Catholic Perspectives on Political Participation*. New York, NY: Paulist Press 2012.
- Castles, Stephen and Miller, Mark J. *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World*. London: Guiford, 2003.
- Cochran, Clarke E. and David Caroll. *The Catholic Vote: A Guide for the Perplexed*. Maryknoll, NY: Orbis Book, 2008.
- Durkheim, Émile. *De la Division du Travail Social*. Public Domain Books: Kindle Edition, 2011.
- Dinnerstein, Leonard. *Ethnic Americans, a history of immigration*. 4th ed. New York: Columbia University Press, 1999.
- Ebenstein, William and Alan. *Great Political Thinkers: Plato to the Present*. Boston: Wadsworth, 2000.
- Espin, Orlando and Nickoloff, James. *An Introductory Dictionary of Theology and Religious Studies*. Collegeville: Liturgical Press, 2007.
- Fanon, Frantz. *Les Damnés de la terre*. Paris: Gallimard, 1991.

- Friedman, Milton. *Capitalism and Freedom*. Chicago: University of Chicago Press, 2002.
- Gleason, Philip. *Contending With Modernity: Catholic Higher Education in the Twentieth Century*. New-York NY: Oxford University Press, 2011.
- Gula, Richard M. *Reason Informed by Faith: Foundations of Catholic Morality*. Mahwah, NJ: Paulist Press, 1989.
- Hamel, Ronald P. and Himes, Kenneth P. *Introduction to Christian Ethics: A Reader*. New York: Paulist Press, 1989.
- Kerwin, Donald and Gerschutz, Jill Marie. *And You Welcomed Me: Migration and Catholic Social Teaching*. Lanham: Lexington Books, 2009.
- Kunzler, Michael. *The Church's Liturgy*. London: Continuum, 2001.
- Kant, Emmanuel. *Fondements de la métaphysique des moeurs*. Public Domain Books: Kindle Edition, 2011.
- Keenan, James F. *Moral Wisdom: Lessons and Texts from the Catholic Tradition*. Lanham, MD: Rowman & Littlefield, 2004.
- Kierkegaard, Søren. *Works of Love*, translated by Howard and Edna Hong. New York: Harper and Row, 1962.
- Machiavel, Nicolas. *Le Prince*. Public Domain Books: Kindle Edition, 2011.
- Nevins, Allan. *Ordeal of the union Vol. 1: The fruits of Manifest Destiny 1847-1852*. New York, NY: Collier, August 1992.
- Pohl, Christine. *Making Room: Recovering Hospitality as a Christian Tradition*. Grand Rapids: Wm. B. Eerdmans, 1999.
- Weil, Simone. *Waiting for God*. New-York: G.P. Putman, 1951.

ARTICLES

- Andrews, Edmund L. "Greenspan concedes error on regulation." *New York Times* (October 23, 2008). http://www.nytimes.com/2008/10/24/business/economy/24panel.html?_r=1&partner=permalink&exprod=permalink (consulté le 2 août 2013).
- Cahill, Lisa Sowle. "Voting and Living the Common Good." In Cafardi, 27-41.
- Delhommais, Pierre-Antoine. "2009 : rose bonbon, gris foncé ou noir ?" *Le Monde* (6 décembre 2008). http://www.lemonde.fr/idees/article/2008/12/06/2009-rose-bonbon-gris-fonce-ou-noir-par-pierre-antoine-delhommais_1127685_3232.html (consulté le 2 août 2013).
- Elliot, Larry. "Who to blame for the Great Recession? So many big names are in the frame." *The Guardian* (February 3, 2012). <http://www.theguardian.com/business/2012/feb/03/who-caused-financial-crisis-great-recession> (consulté le 11 mars 2014).
- Foley, Elise. "John Boehner : We'll do it but don't ask me how." *Huffington Post* (May 5, 2013). http://www.huffingtonpost.com/2013/05/23/john-boehner-immigration_n_3326449.html (consulté le 1er août 2013).
- Gaillardetz, Richard R. "Prudential Judgment and Catholic Teaching." In Cafardi, 68-80.
- Groody, Daniel G. "Crossing the Divide: Foundation of a Theology of Migration and Refugees." In Kerwin, 1-30.
- Henriot, Peter. "Social Sin and Conversion: A Theology of Church's Social Involvement." In Hamel, 217-26.
- International Monetary Fund. "Globalization: Threats or Opportunity." *IMF Publications* (April 12, 2000). <http://www.imf.org/external/np/exr/ib/2000/041200to.htm> (consulté le 18 juillet 2013).
- Johnson, Fawn. "Republican Platform Calls for Guest-Worker Program." *National Journal Online* (August 21, 2012). <http://www.nationaljournal.com/2012-conventions/republican-platform-calls-for-guest-worker-program-20120821> (consulté le 1er août 2013).
- Kalscheur, Gregory A. "Conscience and Citizenship." In Cafardi, 107-25.
- Magill, Gerard. "A Moral Compass for Cooperation with Wrongdoing." In Cafardi, 135-58.

Miller, Aaron David. "Two Candidates, One Foreign Policy." *New York Times* (October 31, 2012). <http://www.nytimes.com/2012/11/01/opinion/two-candidates-one-foreign-policy.html?ref=presidentialdebates> (consulté le 2 août 2013).

O'Connell, Maureen H. "Can You Sin When You Vote?" In Cafardi, 198-214.

O'Neil, William. "Christian Hospitality and the Solidarity with the Stranger." In Kerwin, 149-55.

89

Roberts, Sam. "Census Benchmark for White Americans: More Deaths Than Births." *New York Times* (June 13, 2013). http://www.nytimes.com/2013/06/13/us/census-benchmark-for-white-americans-more-deaths-than-births.html?_r=0 (consulté le 1er août 2013).

Rich, Robert B. "Economist John Maynard Keynes." *Time Magazine* (March 29, 1999). <http://content.time.com/time/magazine/article/0,9171,990614,00.html> (consulté le 11 mars 2014).

Schneck, Stephen F. "President Kennedy and Archbishop Chaput: Religion and Faith in American Political Life." In Cafardi, 225-46.

Tilley, Terrence W. "How Would Jesus Vote?" In Cafardi, 247-61.

Wessel, David. "Did a Great Recession Live Up to the Name?" *Wall Street Journal* (April 08, 2010). <http://online.wsj.com/news/articles/SB10001424052702303591204575169693166352882?mg=reno64-wsj&url=http%3A%2F%2Fonline.wsj.com%2Farticle%2FSB10001424052702303591204575169693166352882.html> (consulté le 11 mars 2014).